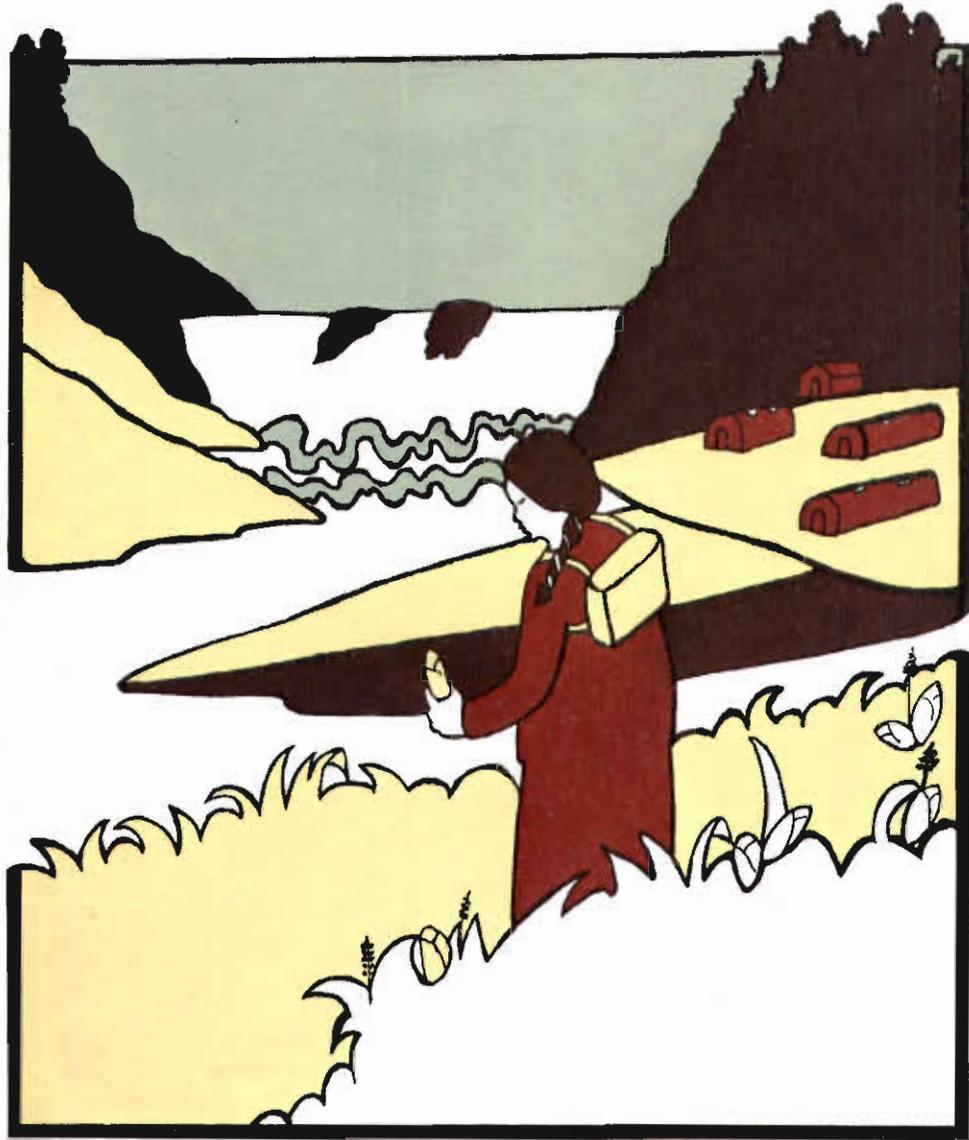


LE FLEUVE ET SA RIVE DROITE:

1. LA PRÉSENCE AMÉRINDIENNE



LE FLEUVE ET SA RIVE DROITE:

1. LA PRÉSENCE AMÉRINDIENNE

TEXTE ET RECHERCHE

Gaston Cadrin (*à ma fille Maude*)

SOUTIEN TECHNIQUE:

Direction de l'équipe:

Michel Nadeau

Graphisme et mise en page:

Carl Morin

Page couverture et illustrations:

Louise Beudet Joubert

Technicien en photographie:

Richard Bégin

Dactylographe:

Lise Léveillé

Correction de texte:

Ministère de l'Éducation

Composition et impression:

Imprimerie Saint-Romuald

Ce projet "LE FLEUVE ET SA RIVE DROITE" a bénéficié des programmes d'aide à l'emploi suivants:

Été Canada (1982 et 1983)

Canada au Travail (1984)

Chantier Québec (1984)

Cette recherche a bénéficié d'une contribution du Conseil des Arts du Canada (Programme explorations).

Dépôt légal: Troisième trimestre 1984
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec

LE GROUPE D'INITIATIVES ET DE RECHERCHES APPLIQUÉES AU MILIEU (G.I.R.A.M.)

CEGEP LÉVIS-LAUZON
205 MGR BOURGET, LAUZON

AVANT-PROPOS

Ce fascicule représente l'un des cinq volets thématiques traités dans le cadre du projet: "Le fleuve et sa rive droite, 1534-1984", parrainé par le Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu.

À l'occasion du 450^e anniversaire de l'arrivée de l'explorateur Cartier dans notre région, il convient de raviver la mémoire collective au sujet des éléments marquants de notre évolution. Nos principaux objectifs consistent à présenter une vision renouvelée de l'histoire et de la géographie de la Rive-Sud en privilégiant la perspective régionale. Cette démarche met en relief le rôle primordial du fleuve Saint-Laurent, d'hier à aujourd'hui, dans le développement social et économique du secteur littoral entre Saint-Nicolas et Saint-Michel.

Notre recherche a certaines limites qui reflètent assez bien les contraintes spatio-temporelles rencontrées sur notre parcours. L'une des préoccupations constantes qui a animé notre équipe de chercheurs a été le désir de permet-

tre à la population du milieu de redécouvrir certains aspects culturels propres à la zone riveraine. Nous espérons ainsi favoriser une meilleure connaissance de notre région et engendrer d'autres contributions intellectuelles dans ce domaine.

Avant de vous souhaiter une bonne lecture, nous croyons important de souligner l'excellent travail de tous ceux et celles qui ont participé à cette réalisation. Nous adressons des remerciements sincères au cégep Lévis-Lauzon, aux municipalités concernées, aux organismes du milieu et à nombre de personnes pour leur collaboration.

Les contributions financières des gouvernements se sont avérées indispensables; nous avons particulièrement apprécié l'intérêt et la bonne compréhension des députés du comté de Lévis à l'égard de notre initiative.

Gaston Cadrin,
concepteur et coordonnateur
du projet.

SOMMAIRE

Introduction	1
LES PREMIERS CONTACTS	2
– Les rencontres initiales.....	2
– L'évangélisation.....	4
– Les axes de communication.....	5
ÉMIGRATION MASSIVE DES ABÉNAQUIS	8
– Vers un nouveau site.....	9
– Le village du Sault de la Chaudière.....	11
– Les principales occupations.....	13
– Une mission extensible.....	14
– Un déplacement stratégique.....	16
– Les vestiges de l'ancien emplacement.....	18
MOUVEMENTS PÉRIODIQUES AU XVIII^e, AU GRÉ DES TRAITÉS ET DES GUERRES	20
– Un autre mouvement migratoire.....	21
– Les Amérindiens et la conquête.....	26
LE XIX^e SIÈCLE: UNE PRÉSENCE IMPRESSIONNANTE	28
– Les actes religieux amérindiens.....	30
– Le lieu de convergence.....	32
– Les mariages et l'ethno-histoire.....	35
– Motivations, activités et perception.....	37
– Les dernières visites.....	40
Conclusion	43
Références bibliographiques	44

INTRODUCTION

Notre principal objectif consiste à retracer les périodes de l'histoire et les lieux géographiques qui ont été marqués par la présence amérindienne sur la Rive-Sud de Québec. Voilà un défi emballant, puisque jusqu'à ce jour, aucune étude historique n'a présenté les choses de cette façon.

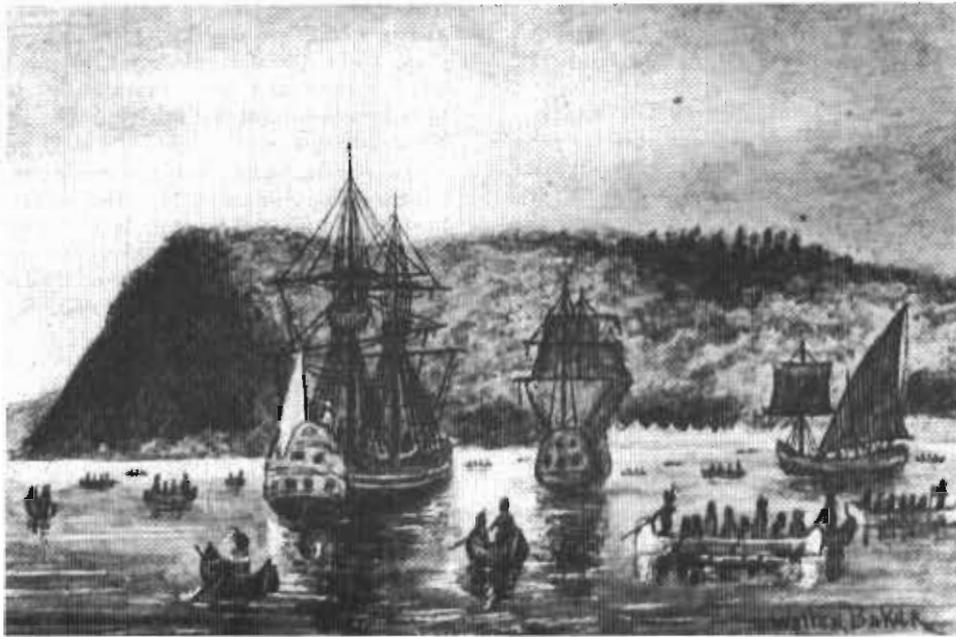
L'historiographie traditionnelle nous a laissé comme héritage des informations pertinentes sur les autochtones, mais cela consiste le plus souvent en bribes éparpillées à travers l'histoire locale. Ces renseignements fragmentaires, certains textes spécialisés et le dépouillement systématique des registres paroissiaux permettent d'aborder ce sujet dans une perspective thématique.

Cette partie de l'histoire régionale s'avère difficile à reconstituer, car les textes de base sont ceux des Blancs, les peuplades indiennes n'ayant pas laissé d'écrits. À cette difficulté s'ajoute le nomadisme que pratiquait à di-

vers degrés la plupart des populations. Ce texte, espérons-le, apportera un éclairage renouvelé et quelques renseignements inédits sur cette présence amérindienne sur la rive droite du Saint-Laurent. Entre Saint-Nicolas et Saint-Michel, deux éléments majeurs attireront notre attention: l'existence d'une mission abénaquise au Sault de la Chaudière entre 1683 et 1700 et l'envahissement massif des Micmacs, des Malécites et des Abénaquis sur la rive méridionale du fleuve au XIX^e siècle.

Notre étude a des limites évidentes, mais elle possède un avantage indéniable: elle est publiée à un moment où la connaissance des Amérindiens suscite la curiosité et de l'intérêt. Si jamais elle réussit à apporter certaines informations, à la population en général et plus particulièrement aux milieux de l'éducation, ou à donner lieu à d'autres recherches plus élaborées, les Amérindiens ne seront plus les grands oubliés de l'histoire de nos régions.

LES PREMIERS CONTACTS



L'arrivée de Jacques Cartier à Stadacona, 1535. Aquarelle de Walter Baker. (Archives publiques du Canada, C-11510).

La littérature des pionniers de l'exploration laisse entrevoir que la vallée du Saint-Laurent était un territoire fréquenté surtout par les tribus iroquoïses. Les descriptions de ces premiers habitants et de leur mode de vie, léguées par les récits de Cartier se rapportant à ses voyages entre 1534 et 1543, font connaître la présence du peuple wandat. Ces Hurons, en brouille avec les autres membres de la grande famille iroquoise installée aux abords des Grands Lacs, avaient cherché refuge dans les régions de Stadaconé et d'Hochelaga.

Les rencontres initiales

Champlain, lors de son arrivée en 1603, rencontre des Algonquins, des Montagnais et des Etchemins qui lui désignent Stadaconé du nom de Kébec "passage rétréci", les Hurons ayant alors disparu temporairement du paysage. Du côté de Québec, avec la construction de l'Habitation en 1608, les contacts se sont développés de façon

plus régulière avec les Algonquins, les Montagnais et les Hurons qui voulaient s'associer aux Français pour la traite des fourrures. Du côté de la rive sud, une carte de Champlain en 1608 représente bien quelques campements amérindiens sur une "pointe fort étroite du côté de l'orient de Québec⁽¹⁾", mais pour les Blancs, ces tribus nomades en provenance de la côte atlantique et du



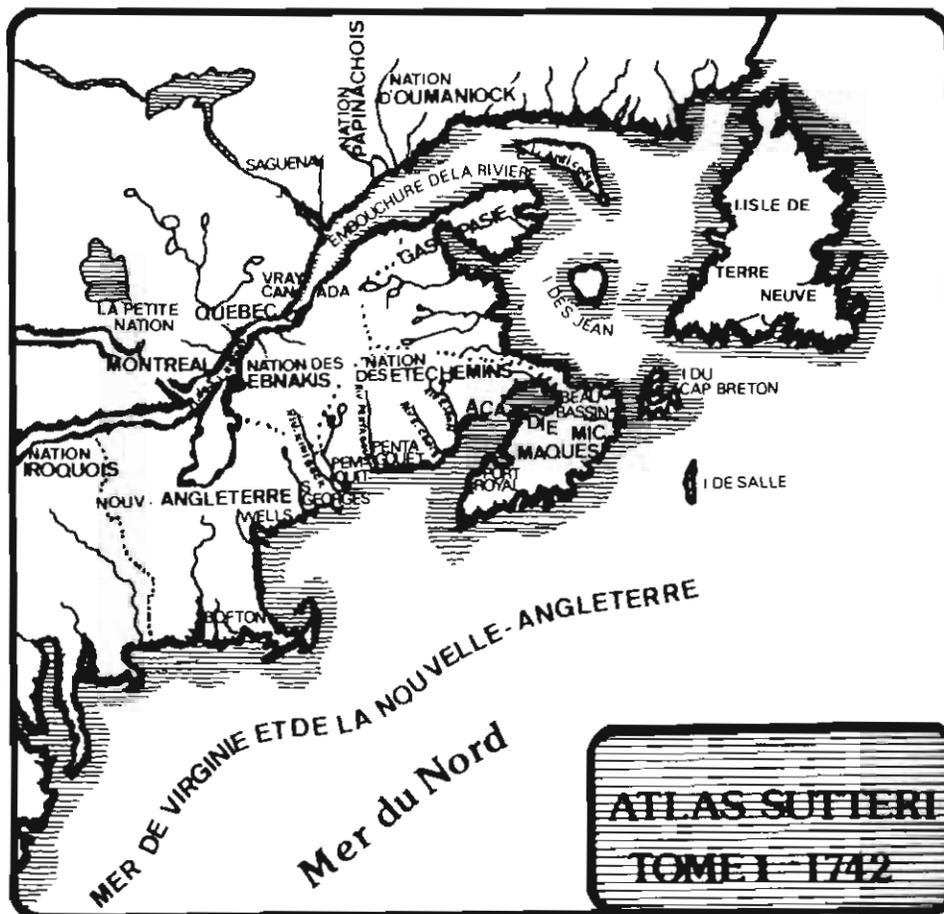
D'après une carte effectuée par Champlain en 1608. Source: Œuvres de Champlain, présenté par Georges-Émile Giguère. Vol. I, p. 148.

versant méridional des Appalaches ne sont que de passage. Champlain s'empresse de reconnaître ces peuples de la côte est de l'Atlantique et dès 1604 et 1605, il y rencontre des Indiens qui s'identifient comme "Etmankiaks ou ceux de la terre de la peau pour les raquettes⁽²⁾". Champlain les appellera les "Etechemins", ensuite les Eteminquois, puis les Etechemins. Il ne fera pas de distinction entre le pays des Etechemins sur les versants de la rivière Saint-Jean et celui des Abénaquis dans les vallées des rivières Penobscot et Kennebec. Il les associe avec justesse à la même famille linguistique, et ne voit pas la nécessité de leur attribuer des dénominations spécifiques.

Il faudra attendre la fin du XVII^e siècle pour que se précise l'identification des peuples et de leur territoire. Mais,

il demeure toujours difficile d'établir des frontières à ces populations très mouvantes appartenant à un même milieu culturel. Si nous insistons pour mieux connaître et localiser ces peuples, c'est que l'avenir nous révélera que ce sont eux qui s'installeront le plus fréquemment sur la rive droite du Saint-Laurent.

D'après Assawini⁽³⁾, la première rencontre entre Blancs et Abénaquis dans la région eut lieu à Québec le 23 juillet 1605 et dégénéra en bataille avec les marins de Champlain. Vers 1629, Champlain envoie des Blancs explorer les peuples de la côte atlantique: "le 15 juillet arriva l'homme que j'avais envoyay à la découverte des Sauvages appelés Abenaquoit... quand les eaux sont un peu grandes l'on peut y aller en six jours avec diligence⁽⁴⁾".



Reproduction d'après l'Atlas Sutteri, tome 1, 1742. Source: Musée du Collège de Lévis.

À remarquer que Champlain identifie les Abénaquis pour la première fois. Après la mort du fondateur de Québec, les relations demeurent tendues et sous le signe de la méfiance entre Français et Abénaquis. À titre d'exemple, en 1637, "le gouverneur Montmagny ordonne le retrait de douze Abénaquis qui veulent s'allier aux Français dans leur guerre, car ces Abénaquis viennent enlever les castors de ces contrées pour les porter ailleurs(5)..."



Un Amérindien offrant ses fourrures au comptoir de traite.

L'évangélisation

Au cours des mêmes années, les jésuites fondent la mission de Sillery où se regroupaient Algonquins et Montagnais convertis. Cette initiative permet à un certain nombre d'Abénaquis qui venaient passer l'été juste en face, dans les îlots de la rivière Etchemin et les nombreuses anses de la rive sud, une initiation à la religion chrétienne. Ce sont ces premiers Abénaquis christianisés qui ont fait des pressions auprès des jésuites pour obtenir des missionnaires dans leur pays du sud. Le père Gabriel Druillette effectue une première visite d'évangélisation en 1646 et s'installe à Narantsouak en 1650, principal village abénaquis sur la rivière Kennebec qui en comptait une douzaine. Ainsi, au début de cette décennie, une offensive religieuse fut menée dans le Maine et sur la côte de l'Acadie, mais cette campagne visait aussi à "convaincre tous les groupes abénaquis et les autres grandes tribus de la Nouvelle-Angleterre d'unir leur effort pour vaincre les Iroquois(6)".



L'implantation du christianisme chez les autochtones.

Les axes de communication

Quelle voies d'eau utilisaient ces Amérindiens du Sud-Est pour atteindre notre région? Cette question fait l'objet de polémiques entre ceux qui privilégient la rivière Etchemin et les partisans de la rivière Chaudière. Un imbroglio toponymique de la part de Champlain aurait amplifié le débat⁽⁷⁾.

Dans son journal de 1628, Champlain décrit ainsi le trajet utilisé par ses explorateurs en direction du sud: "la rivière des Etchemins, par où les sauvages vont à Quinibiqui traversant les terres avec difficulté pour y avoir des saults et peu d'eau⁽⁸⁾...". Il est plausible que la rivière Etchemin ait été une voie utilisée à maintes reprises par les tribus des Etchemins (Malécites) et des Abénaquis. Mais pour ces derniers, la Chaudière offrait les meilleures possibilités pour atteindre la rivière Kennebec.

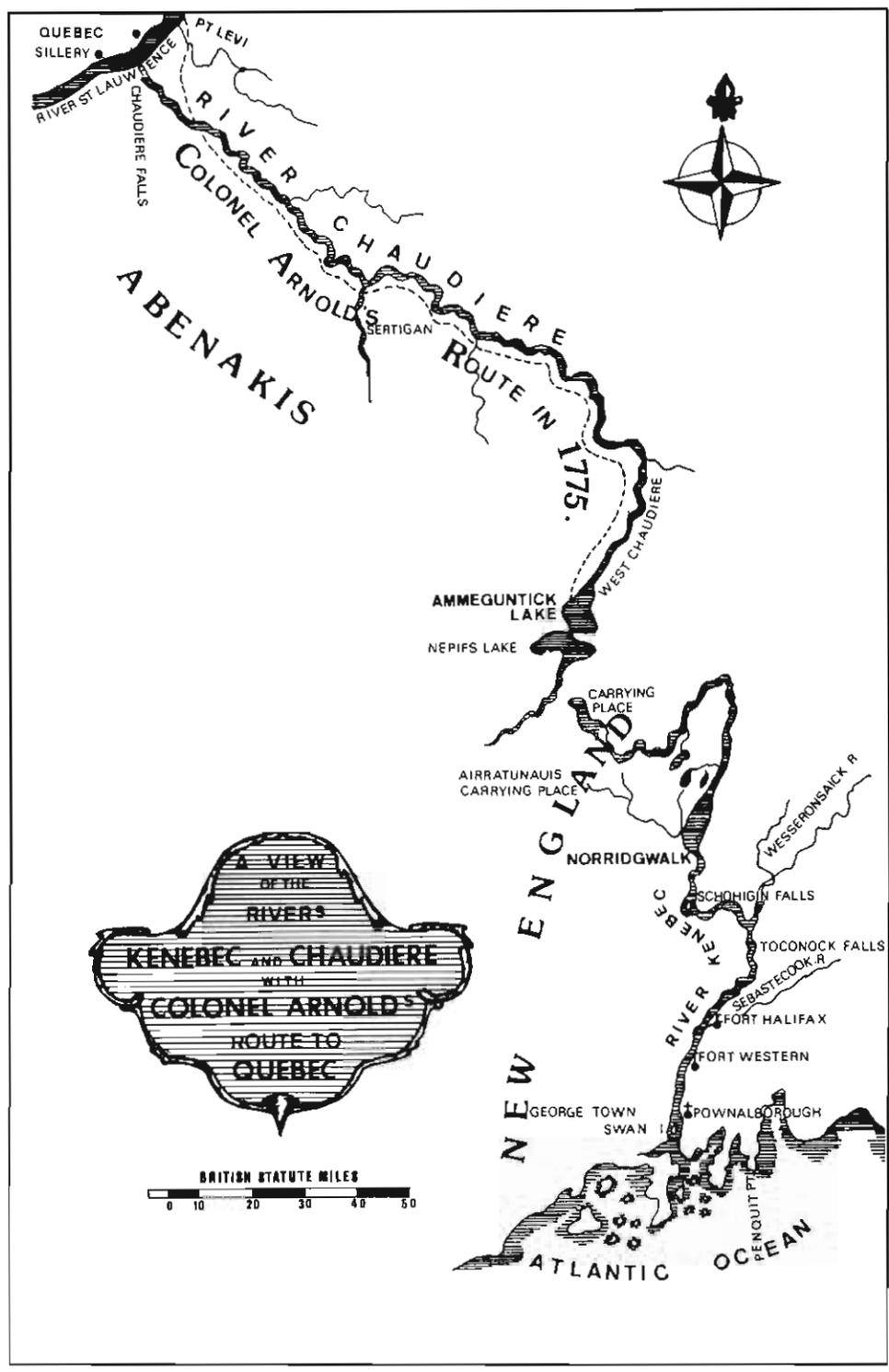
Les explorations, les voyages des missionnaires, les incursions amérindiennes et les stratégies militaires démontreront que la rivière Chaudière fut le principal axe de communication entre la Nouvelle-Angleterre et la région de Québec. Une des meilleures

preuves se trouve dans un mémoire du Sieur d'Iberville aux autorités françaises concernant un plan d'attaque de Boston et de ses dépendances vers 1700. Iberville y mentionne deux axes de communication possibles d'après les renseignements et divers voyageurs: "la route la plus facile serait celle de la Rivière du Loup qui est à vingt-huit lieues au-dessous de Québec /.../ la rivière du Sault de la Chaudière qui est l'autre route qu'on peut prendre, est beaucoup plus courte et conduit bien mieux à Baston. Il est vrai que depuis Québec jusqu'à douze ou quinze lieues, cette rivière paraît presque impraticable pour le canotage, mais cependant cette difficulté se peut surmonter en faisant passer les canots à lège avec les hommes les plus capables de les conduire⁽⁹⁾...".

Quel que soit le chemin emprunté, les tribus situées dans la partie méridionale de la Nouvelle-France nous visiteront de plus en plus fréquemment dans la deuxième moitié du XVII^e siècle. La prise de l'Acadie par les Anglais en 1654, ferme l'accès de cette région aux Français, privant ainsi les Abénaquis et les Malécites de missions permanentes pour environ quarante ans. Une autre tribu, les Socoquis, établie



L'embouchure de la rivière Etchemin. Photo: Paul Grant, 1983 (coll. G.I.R.A.M.).



La route suivie par le Colonel Arnold en 1775 (reproduction). Source: L'invasion du Canada par les Bastonnais, coll. civilisation du Québec, p. 92.

dans la région de Saco, intensifie ses contacts avec les rives du Saint-Laurent, à la suite d'une alliance avec les Abénaquis en 1651.

Devant l'envahisseur anglais qui prend tous les moyens pour s'emparer des terres des Amérindiens, les allian-

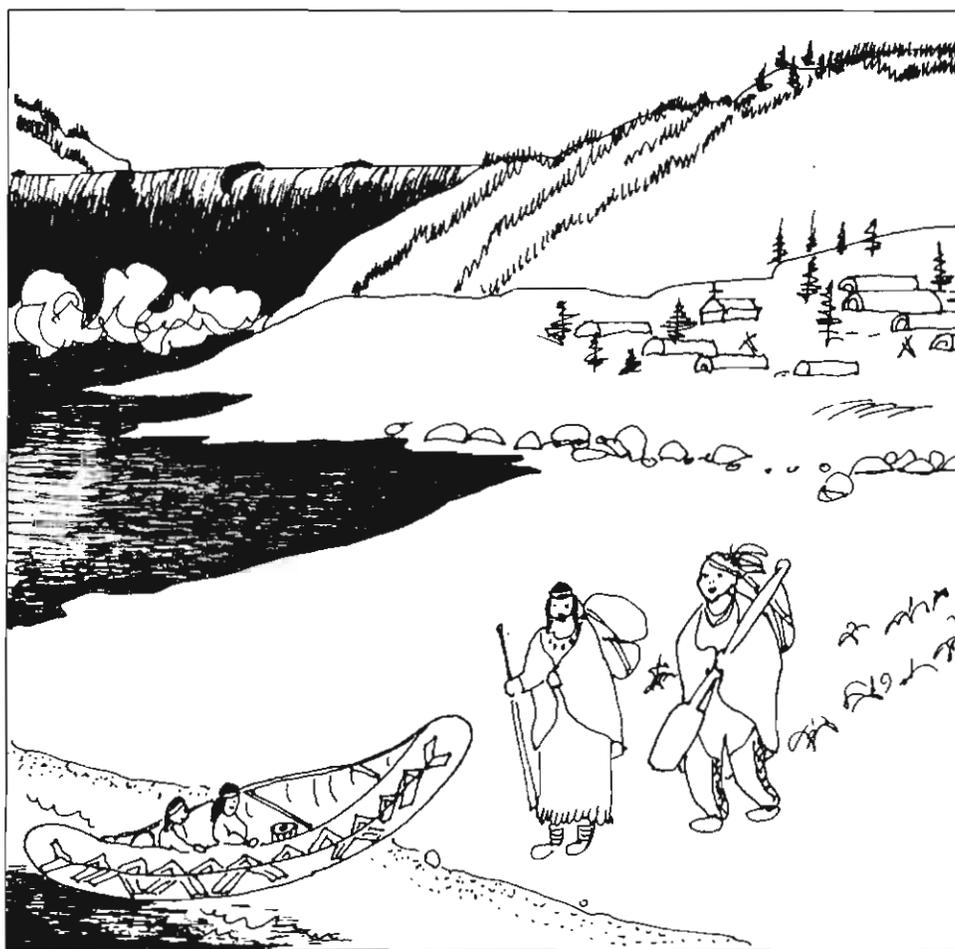
ces se multiplient entre les différentes tribus. Les Français de la vallée du Saint-Laurent tenteront de profiter de ce contexte pour s'accaparer de leurs pelleteries et associer ces excellents guerriers aux luttes contre les Iroquois.

ÉMIGRATION MASSIVE DES ABÉNAQUIS

Depuis 1636, les Anglais devenaient une menace de plus en plus sérieuse pour les territoires occupés par les Amérindiens. De nombreuses tribus de la Nouvelle-Angleterre étaient déplacées ou refoulées vers le nord, mais ce n'est que vers 1661 qu'un chef de tribu du nom de Métacomet, surnommé le roi Philippe par les Anglais, suscita un mouvement de solidarité et d'unité face à l'ennemi commun. En 1675, une véritable rébellion éclata contre les conquérants dans les territoires situés

entre le Massachussetts et le Connecticut. La tension se transporta rapidement en pays abénaquis à la suite de quelques incidents et le milieu devint vite invivable. Pour éviter l'extermination, "presque tous les sauvages de la rivière Kennebec émigrèrent en masse vers Québec, entre 1676 et 1680 et vinrent s'installer provisoirement sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent(10)".

Au début du mouvement d'émigration, un grand nombre d'Abénaquis s'établirent dans la mission Saint-Jo-



Campement abénaquis au Sault de la Chaudière.

seph-de-Sillery, comme nous le signale le père Jean Enjalran: dès 1676 arrive "une bande de cent cinquante Sauvages abénaquis⁽¹¹⁾". À partir de décembre 1679, le mouvement prit de l'ampleur et l'année suivante "une députation vint à Québec et demanda plus instamment que jamais des terres pour y cultiver le maïs et s'organiser en bourgade chrétienne⁽¹²⁾". Le gouverneur Frontenac répondit favorablement à leur voeu puisqu'il y vit une excellente occasion de s'allier plus étroitement ces aborigènes et de renforcer son système de défense dans l'éventualité d'une reprise des hostilités avec les Iroquois.

Il permet ainsi à ces divers groupes amérindiens en exil de s'installer dans la partie sud de la plaine du Saint-Laurent, un vaste territoire limité à l'ouest par la rivière des Iroquois (Richelieu). Les Socoquis se fixèrent surtout dans la région de Trois-Rivières sur les rives des affluents sud du fleuve, mais les Abénaquis se disséminèrent principalement "sur les berges de la rivière Chaudière, Etchemin et des Abénaquis⁽¹³⁾".

Vers un nouveau site

La mission des jésuites à Sillery connut une croissance démographique phénoménale puisque ce village offrait un bien meilleur confort, en plus d'offrir les services du culte. Toutefois, Sillery n'était pas prévu pour cinq à six cents personnes, et, il suffit de quelques années pour épuiser les sols et les ressources en bois de chauffage. Aux prises avec de sérieux problèmes de surpeuplement, les pères jésuites pensèrent à établir une nouvelle mission du côté de la Chaudière. Pour la réalisation de ce projet, ils demandèrent au Conseil souverain, dirigé par le gouverneur De La Barre, de leur concéder une surface de terrain adéquate. Le 1er juillet 1683, un acte est passé pour l'attribution de ces terres dont la partie essentielle se lit ainsi: "en conséquence des ordres du Roy, nous, sous le bon plaisir de Sa Majesté, avons auxdits pères de la Compagnie de Jésus, concédé et accordé l'espace de deux lieues de terre de front, sur pareille quantité de profondeur le long des deux bords de ladite rivière du Sault de la



Le bassin de la Chaudière, un lieu privilégié pour les Amérindiens.

Chaudière vis-à-vis joignant et au-dessus de l'habitation du dit François de Miville, avec les Isles et Islets que se rencontreront sur la dite rivière ou autres, pour estre par lesdits pères distribués aux Abnakis qui viendront dans la mission qu'ils y establiront embrasseront le Christianisme et pour en jouir comme de choses à eux appartenant⁽¹⁴⁾...

Pourquoi en bordure de la Chaudière? Plusieurs justifications pourraient être émises, mais les plus vraisemblables tiennent au fait que cette rivière a toujours été un chemin naturel vers le nord pour les Abénaquis et que le lieu proposé est à proximité de la mission de Sillery où plusieurs ont séjourné. De plus, l'abondance des terres disponibles influencera le choix de l'emplacement du nouveau village; à l'ouest de la

Chaudière, il n'y a qu'une dizaine de colons qui s'y sont établis depuis 1667, dont François Miville, dans le voisinage immédiat en amont des chutes; plus au sud, c'est la forêt. Et la rivière Etchemin, un lieu très fréquenté par les Amérindiens pour la pêche à l'anguille, au saumon et même la chasse aux loups marins, ne pouvait-elle pas leur être concédée? Cela aurait été difficile puisque, depuis le 8 mars 1664, François Bissot de la Rivière s'était fait accorder par le seigneur Jean de Lauzon "dix arpents de front sur le fleuve Saint-Laurent et quarante arpents de profondeur depuis la rivière des Etchemins, cette terre comprenait tous les îlots à l'entrée de la rivière et le droit de chasse et de pêche⁽¹⁵⁾".



La pêche à l'anguille à l'embouchure de l'Etchemin.

Le village du Sault de la Chaudière

Dès l'été 1683, les Abénaquis envahirent le domaine des Jésuites, et



Localisation de la rivière Chaudière par rapport à Sillery. Photo: Paul Grant, 1983 (coll. G.I.R.A.M.).

l'aménagement de la mission, baptisée Saint-François-de-Sales, se fit sous la direction du père Jacques Bigot. L'emplacement se trouvait sur la rive gauche de la Chaudière au nord de la chute nommée Sault de la Chaudière, à proximité du ruisseau des Grandes Prairies (Terrebonne) qui traverse d'ouest en est la municipalité de Saint-Nicolas. Plus précisément, selon Joseph-Edmond Roy, "c'est à l'embouchure de ce ruisseau, sur un plateau fertile, abrité par des côtes boisées, que les P.P. Jésuites avaient placé la bourgade⁽¹⁶⁾".

La localisation exacte de la concession de deux lieues de part et d'autre de la Chaudière sur une profondeur équivalente soulève certaines difficultés en raison des indices assez flous que nous révèlent les actes officiels. Nous ne voulons pas susciter de polémique, mais prétendre que le village ne fut pas nécessairement bâti sur les terres nouvellement concédées comme le laissent entendre certains historiens, nous paraît une hypothèse fort douteuse. L'emplacement de ce village nous est confirmé par le père Charlevoix, lequel décrit dans son journal de 1721, les antécédents des Abénaquis dans notre région en ces termes: "Leur première sta-



La confluence du ruisseau Terrebonne et de la rivière Chaudière à Saint-Nicolas. Photo: Paul Grant, 1983 (coll. G.I.R.A.M.).

tion, en quittant leur pays pour venir demeurer parmi nous, fut une petite rivière qui se décharge dans le fleuve Saint-Laurent, presque vis-à-vis de Sillery, c'est-à-dire environ une lieue et demie au-dessus de Québec, du côté du midi. Ils y étaient placés aux environs d'une chute d'eau qu'on nomme Sault de la Chaudière⁽¹⁷⁾”.

La mission, dédiée à Saint-François-de-Sales, se construisit rapidement au cours de l'été et de l'automne 1683. Le premier travail consista à ériger une chapelle au milieu du village: "C'était un grand édifice de bois de soixante pieds par trente, dans le genre de ceux que les Jésuites avaient l'habitude d'élever dans leur mission⁽¹⁸⁾". Nous n'avons pas de description exacte de l'aménagement de ce village, mais Sagard⁽¹⁹⁾ nous apprend que les Abénaquis, avant l'arrivée des Blancs, construisaient leurs habitations en pieux, lesquels étaient recouverts de grandes feuilles de bouleau ou de nattes tissées de roseaux ou de racines. Leurs bourgades plus ou moins permanentes étaient souvent protégées par des palissades. Pour plus de précisions, voyons ce que rapporte



Cabanes amérindiennes, selon une maquette du Musée des Abénaquis à Odanak. Photo: Gaston Cadrin, 1983 (coll. G.I.R.A.M.).

l'intendant Raudot au sujet d'un village abénaquis d'Acadie vers 1710: "Les cabanes de ces Sauvages sont longues et couvertes d'écorce d'arbres de toute espèce; le haut est en dôme avec un trou à chaque feu pour faire sortir la fumée. Elles sont solides, faites à demeure et de dix ou huit feux suivant que la famille est nombreuse; il y en a où il loge 30 à 60 personnes⁽²⁰⁾". Le village du Sault de la Chaudière n'était pas fortifié et ce n'est que vers 1689 que le gouverneur recommandera qu'on le fasse; mais cette suggestion eut-elle des suites?

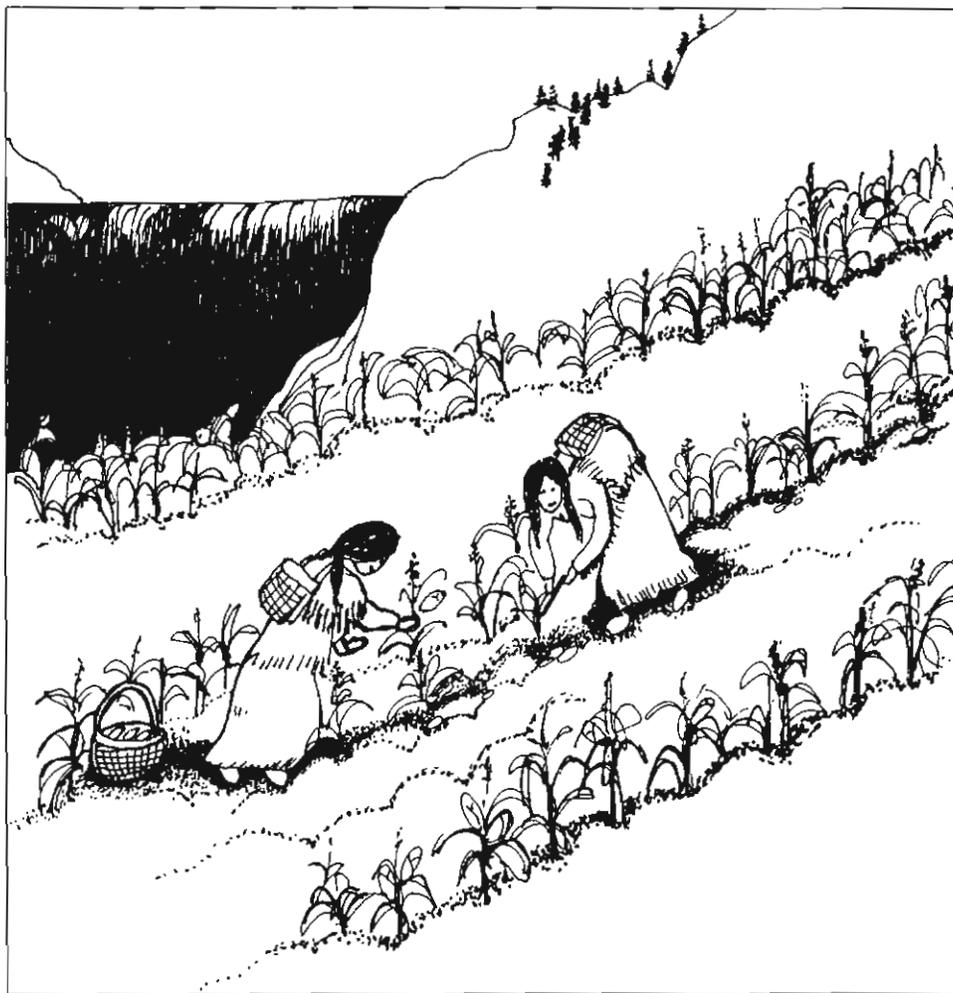


Maquette du village fortifié de Saint-François, d'après le plan de Jacques Levasseur de Néré. Musée des Abénaquis, Odanak. Photo: Gaston Cadrin, 1983 (coll. G.I.R.A.M.).

Les principales occupations

Quelles étaient les occupations de ces autochtones dans notre région? L'agriculture constituait une activité importante pour les Abénaquis qui ont, depuis toujours, manifesté plus d'aptitudes pour la culture que les autres tribus plus à l'est. Ils cultivaient le maïs selon des techniques ressemblant à celles des Hurons, peuple plus sédentaire; ils connaissaient même l'emploi des fertilisants. Dès 1684, nous pouvons supposer que de nombreuses cultures avaient été développées dans les environs de la rivière qu'ils allaient nommer "KIKONTEKU", rivière des champs. Joseph-Edmond Roy nous résume bien comment ces "nouveaux

venus" allaient assurer leur subsistance: "Non loin des cabanes s'étendaient les champs de maïs que les femmes cultivaient, pendant que les hommes parcouraient les bois à la chasse des bêtes fauves⁽²¹⁾". La pêche contribuait aussi pour une bonne part à leur subsistance; la Chaudière avec ses multiples espèces dont le saumon, et le Saint-Laurent qui regorgeait d'anguilles, d'esturgeons et de bars, constituaient des réserves alimentaires inépuisables. L'emplacement offrait un potentiel amplement suffisant pour les trois cents familles établies dans la mission, selon l'évaluation démographique du baron de La Hontan⁽²²⁾, le 14 juin 1684.



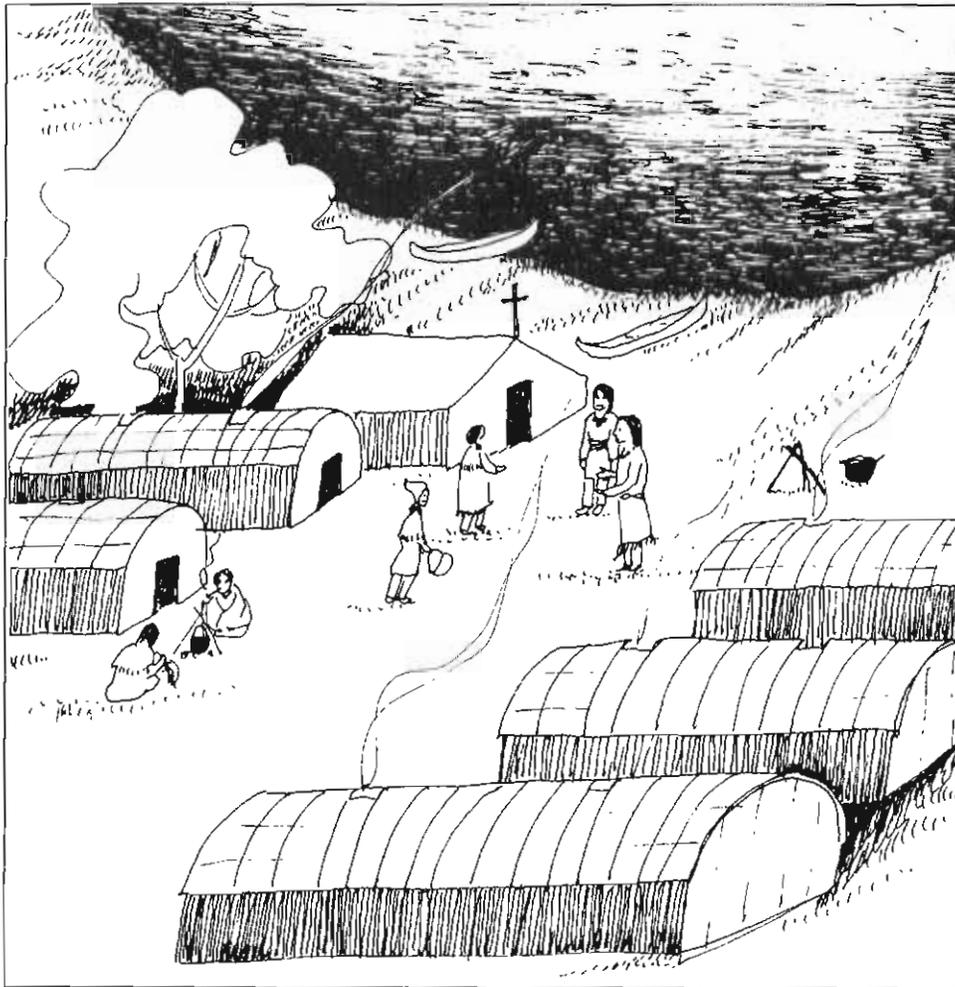
Récolte du maïs par les femmes abénaquises.

La guerre sera une autre occupation à laquelle ils se livreront avec coeur et énergie. Les Français sauront profiter de leur proximité pour les faire participer, moins d'un an après leur établissement, à des campagnes contre les Iroquois. À leur retour dans leur village, vraisemblablement à l'automne 1684, plusieurs d'entre eux souffraient de fièvres très violentes. De crainte que cette terrible maladie n'envahisse la mission, le père Bigot suggéra à ses fidèles atteints de se disperser dans la région. Dans ses écrits, le père Jacques Bigot laisse supposer que ces moments furent très pénibles: "Ils sont tous assez éloignez les uns des autres, car ils sont pour la plupart dans les cabanes de la campagne; les

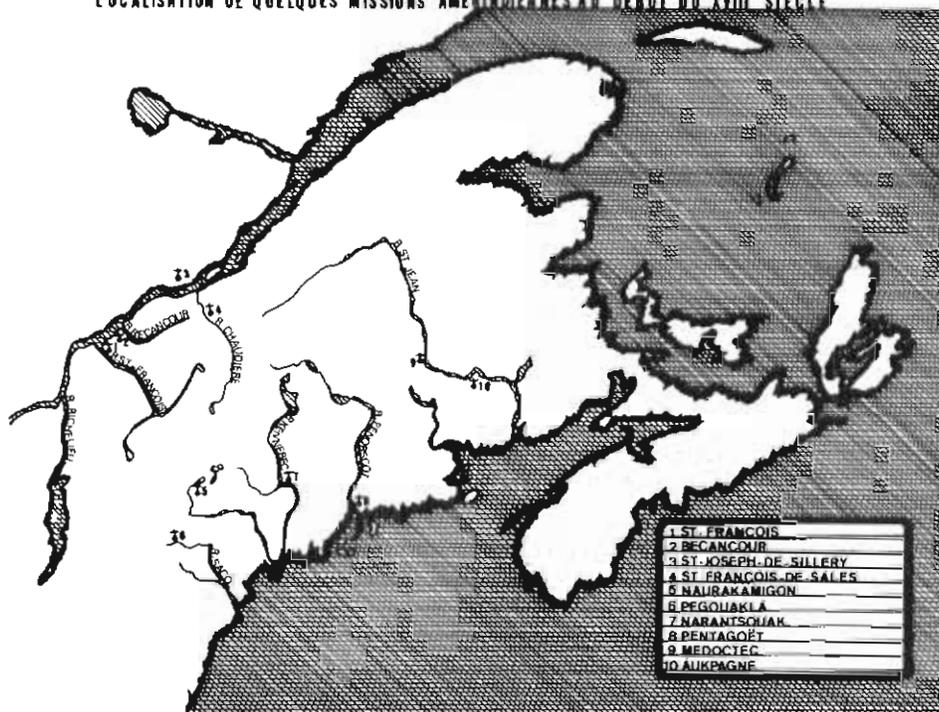
uns estant à la coste de Saint-Ignace, les autres à Saint-Michel. Il m'a fallu continuellement depuis un mois faire ces excursions de demy lieue à demy lieue⁽²³⁾".

Une mission extensible

Il n'y avait pas que les épidémies qui menaçaient la colonie abénaquise, il y avait aussi la famine; mais dans ce cas, les jésuites pouvaient toujours faire une demande d'agrandissement du territoire de la mission. Ainsi, le 9 juin 1686, les jésuites acquièrent une terre non bâtie de quinze arpents de front sur le fleuve par quarante de profondeur, incluant une partie de la bourgade, de Henry Brau de Pominville et de



La vie dans le village du Sault de la Chaudière.

LOCALISATION DE QUELQUES MISSIONS AMÉRINDIENNES AU DÉBUT DU XVIII^E SIÈCLE

Claude de Chevrainville, sa femme, pour le prix de 150 livres et un canot⁽²⁴⁾.

L'année suivante, Denonville s'inquiète de la faible population au Sault de la Chaudière et incite le père Bigot à aller persuader les Abénaquis restés en Acadie de venir rejoindre leurs parents. Ceux-ci ne répondent guère à cet appel, car l'attachement à leur pays d'origine semble plus fort que les liens familiaux avec les migrants établis dans la vallée laurentienne. Il faudra attendre les nouvelles frictions coloniales de 1689, qui vont les inciter à se déplacer. De plus, Denonville, gouverneur de la colonie, dans un long mémoire écrit cette année-là, encourage fortement l'immigration de ces Abénaquis chrétiens et excellents guerriers en bordure de la Chaudière.

"Je les ai vus là au nombre de 600 âmes, il faut les y maintenir en leur donnant des hardes, de la poudre et du plomb. Si on peut leur fournir des vivres pour faire des champs dans cet établissement, ils y viendront en plus grand nombre, et avec le groupe de Sillery, ils nous défendront des Iroquois /.../ si on les engage à venir s'établir en ce lieu, il

faudra fortifier le village⁽²⁵⁾".

Les Jésuites ne tardèrent pas à profiter de cette générosité stratégique de Denonville à l'égard des Abénaquis en lui adressant une demande d'agrandissement de la mission, sous prétexte que la terre achetée du couple Pominville trois ans plus tôt était peu fertile et ne pouvait assurer la subsistance à ses habitants. C'est ainsi que le 14 octobre 1689, les missionnaires jésuites se voyaient attribuer *"Une nouvelle concession de vingt et un arpents de front sur la rive gauche de la Chaudière sur toute la profondeur de la seigneurie de Lauzon, à commencer aux limites de l'octroi de 1683⁽²⁶⁾".* À titre de dédommagement, M. de La Martinière, administrateur des biens de la famille du seigneur de Lauzon, accepta un terrain de grandeur équivalente à la limite est de la seigneurie en direction du fief de Montapaine.

À partir de 1689, la guerre de la ligue d'Ausbourg provoqua un accroissement des tensions entre colonies anglaises et françaises, ce qui déclencha la migration d'une partie des alliés abénaquis, qui firent la navette entre leur pays et la mission en bordure de la

Chaudière au gré des temps d'accalmies ou d'hostilités. Durant la période de 1689 à 1697, c'est-à-dire jusqu'au traité de Ryswick, les Abénaquis de la région de Pentagouët, dirigés par le baron de Saint-Castin livrèrent une guerre sans merci aux Anglais dans le but premier de protéger leurs terres; ils en tuèrent un grand nombre et d'autres furent amenés comme prisonniers dans la région de Québec.

À la suite de ces envahissements sporadiques de la mission par les Abénaquis, il y eut des moments où les jésuites craignaient le surpeuplement. Ce fut le cas en 1697, alors qu'une nouvelle demande d'extension fut adressée au gouverneur Frontenac qui y répondit favorablement le 5 mai, en accordant à la mission Saint-François-de-Sales "une concession d'une lieue et demie de terre de front de chaque côté de la Chaudière sur une demie lieue de profondeur⁽²⁷⁾".

Cette quatrième allocation de terre permit aux Indiens d'occuper un territoire longitudinal, du fleuve jusqu'à plusieurs lieues en amont de la Chaudière. Ce domaine autochtone offrait en principe une meilleure protection pour les colons contre d'éventuelles attaques iroquoises, mais nous pouvons nous demander l'utilité réelle de cette dernière concession, puisqu'au recensement de 1698, la population totale de la mission était évaluée à 355 personnes. D'ailleurs, les fluctuations démographiques ont été courantes dans cette "réserve"; le père Bigot révèle dans ses écrits que la mission du Sault de la Chaudière comptait environ 1000 Indiens, le double de celle de Sillery; quant à l'historien Garneau, il prétend qu'elle aurait accueilli jusqu'à 1500 Abénaquis.

Un déplacement stratégique

En 1700, les Abénaquis, sur les conseils des jésuites, quittent le Sault de la Chaudière pour une concession en bordure de la rivière Saint-François, sous prétexte, selon La Potherie: "que le terrain devenait stérile pour leur blé d'Inde⁽²⁸⁾". Si la plupart ont pris la direction de Saint-François-du-Lac, d'autres ont préféré s'établir "à quinze lieues dans la profondeur du Sault de la Chaudière, pour être plus à la portée des Abénaquis de

l'Acadie⁽²⁹⁾". Ce campement aurait été situé en bordure de la Chaudière en amont du village de Saint-Joseph-de-Beauce. De plus, il semble que "plusieurs de ces sauvages habitués aux territoires de chasse de la Chaudière ne voulurent point les abandonner. Ils errèrent pendant longtemps dans les profondeurs de la vallée, qu'ils appelaient Méchatigan, par déformation Sartigan⁽³⁰⁾". Cependant, un bon nombre d'entre eux profitèrent de la période de paix relative du début du XVIII^e siècle, plus particulièrement après le traité d'Utrecht, pour retourner dans leur pays. Dans une lettre du ministre à Costebelle, en date du 22 mars 1714, l'attachement des Abénaquis à leur pays est signalé en ces termes: "Ils étaient fort attachés à Pentagoët, d'où ils ne furent jamais délogés et qu'ils ne voulaient quitter à aucun prix. Un certain nombre ayant été attiré au Canada ne tardèrent pas à rentrer chez eux⁽³¹⁾".

En fait, ce déménagement vers les seigneuries de Saint-François et de Pierreville tient autant, sinon plus, à des raisons stratégiques qu'à l'épuisement des sols. Les Abénaquis étaient reconnus comme étant d'excellents guerriers dont on ne pouvait plus se passer pour assurer la défense de la colonie. A plusieurs reprises, Frontenac les avait utilisés pour défendre Québec en 1690, pour porter secours aux Français d'Acadie ou encore dans ses expéditions contre les Iroquois. Selon Mauraull, en 1700, alors qu'on était en pourparlers de paix avec les Iroquois, M. de Callières voulut établir les Abénaquis de Sillery et de la Chaudière sur la rivière Saint-François, "afin d'y former une barrière contre les irruptions des Iroquois, dans le cas que ces barbares manqueraient à leurs engagements avec les Français⁽³²⁾".

La construction de ce village abénaquis de Saint-François devait sûrement s'inspirer des aménagements réalisés au Sault de la Chaudière, mais contrairement à ce dernier, un plan précis nous en a été légué par l'ingénieur du roi, Jacques Levasseur de Néré, en 1704. De plus, une description nous présente cette mission de la façon suivante: "une enceinte fortifiée, une église, un presbytère avec ses dépendances et une vingtaine de cabanes d'écorce habitées par

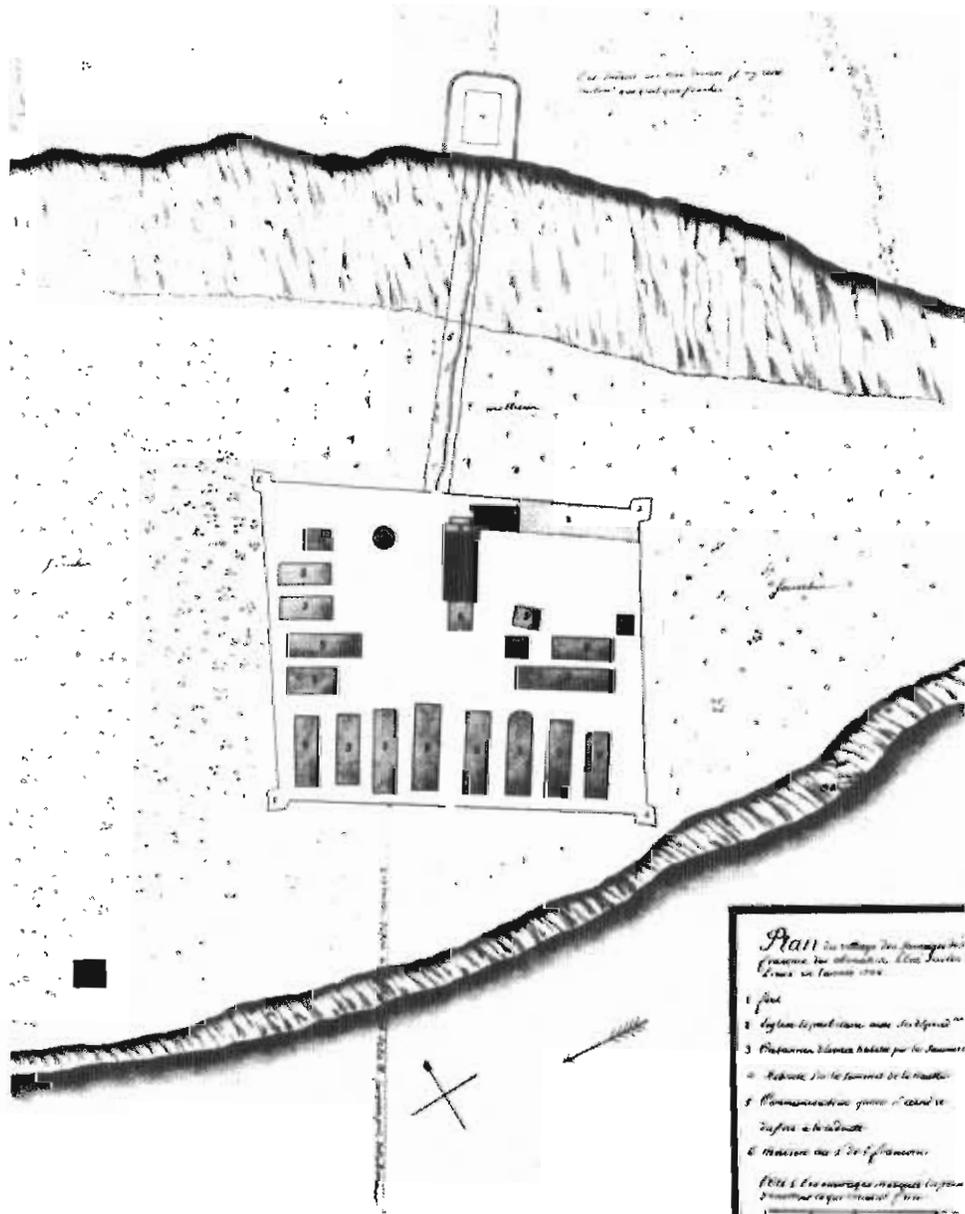
les Sauvages⁽³³⁾”.

Lors d'une visite en mars 1721, le père Charlevoix décrit ainsi l'environnement qu'ils occupent depuis vingt ans:

“Ils sont présentement sur le bord de la Rivière de Saint-François, à deux lieues de son embouchure, dans le Lac de Saint-Pierre. L'endroit est fort agréable et c'est dommage: ces peuples ne goûtent pas les agré-

ments d'une belle situation, et des Cabanes de Sauvages, surtout d'Abénaquis, n'embellissent pas un Pays. Le village est nombreux, et n'est habité que par des chrétiens⁽³⁴⁾”.

Une autre mission avait été fondée en 1704 sur les bords de la rivière Puante (Bécancour) à la suite de l'appel des Abénaquis d'Acadie au gouverneur Vaudreuil afin d'obtenir l'hospita-



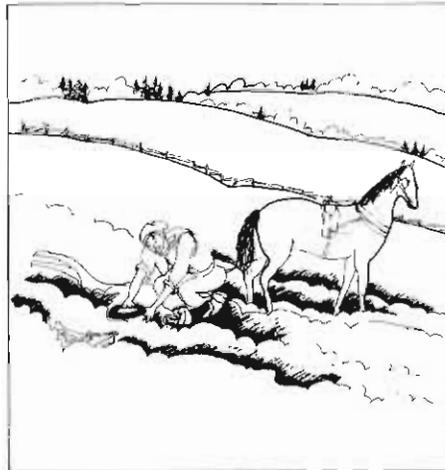
Plan du fort abénaquis de Saint-François, effectué par Jacques Levasseur de Néré en 1704. Copié par Ch. Beaudoin en 1938. (Archives publiques du Canada, cartes et plans).

lité dans la vallée du Saint-Laurent, puisqu'ils souffraient de la famine en raison des attaques incessantes des Anglais avoisinants. Cet établissement à Bécancour permettait un renforcement de la barrière contre les incursions des Iroquois, lesquels redoutaient ces intrépides combattants abénaquis. De plus, cette politique française de prise en charge des Amérindiens avait pour objectif de démontrer aux Anglais désireux d'empléter sur le territoire de la Nouvelle-France que les Français pouvaient compter sur le précieux appui de la nation abénaquise pour la défense de la colonie.

Les vestiges de l'ancien emplacement

Après le départ de ces Amérindiens pour les motifs précédemment mentionnés, qu'advint-il de l'emplacement du village du Saut de la Chaudière et des terres concédées aux jésuites? En raison de la nature des constructions, le village put être facilement démonté, mais on ne connaît pas le sort qu'on réserva à la chapelle. Quant aux terres, tout laisse croire que la majeure partie

du domaine abénaquis fut rétrocédée au propriétaire de la seigneurie de Lauzon par les jésuites, selon J. Edmond Roy, bien que les documents officiels à ce sujet semblent rares. Quant à la terre achetée par les jésuites de Monsieur et Madame de Pomerville en 1686, nous avons l'assurance qu'ils s'en départirent le 25 février 1701,



Artefacts d'un cimetière amérindien mis à jour par la charrue.



Abénaquis et Blancs cherchant l'emplacement de l'ancienne mission Saint-François-de-Sales à proximité des chutes Chaudière. Photo: Gaston Cadrin, le 8 octobre 1983 (coll. G.I.R.A.M.).

pulsqu'une quittance est accordée aux frères Louis et Joseph Jérémie le 14 juillet 1706 devant le notaire Chambalon, laquelle indiquait: "À savoir une terre et habitation située dans la dite seigneurie de Lauzon contenant quinze arpents de front le long du bord du fleuve Saint-Laurent sur quarante arpents de profondeur dans les terres avec les travaux, les améliorations et les bâtiments qui se sont trouvés sur l celle au jour qu'ils en ont pris possession⁽³⁵⁾"

Cette cession à des particuliers n'a pas empêché la fréquentation du lieu par les Amérindiens dans les années subséquentes comme le fait connaître la remarque suivante: "chaque année quelques groupes nomades venaient planter leurs tentes sur la longue pointe de terre boisée où s'élevait alors l'habitation des Jérémie en face de la rivière Cap Rouge⁽³⁶⁾". Il est même arrivé que les Abénaquis du Maine y revenaient en compagnie de prisonniers comme nous l'apprend le registre de Saint-Nicolas en date du 16 juin 1706: "baptisé sous condition un garçon anglais demeurant chez M. Lamontagne racheté des mains des Sauvages qui l'ont emmené prisonnier en ce pays⁽³⁷⁾".

Pour en savoir plus sur le village abénaquis de Sault de la Chaudière, il faudrait effectuer des recherches archéologiques sur la concession faite aux frères Jérémie afin de découvrir l'emplacement exact de la bourgade et des artefacts, ce qui procurerait un éclaira-

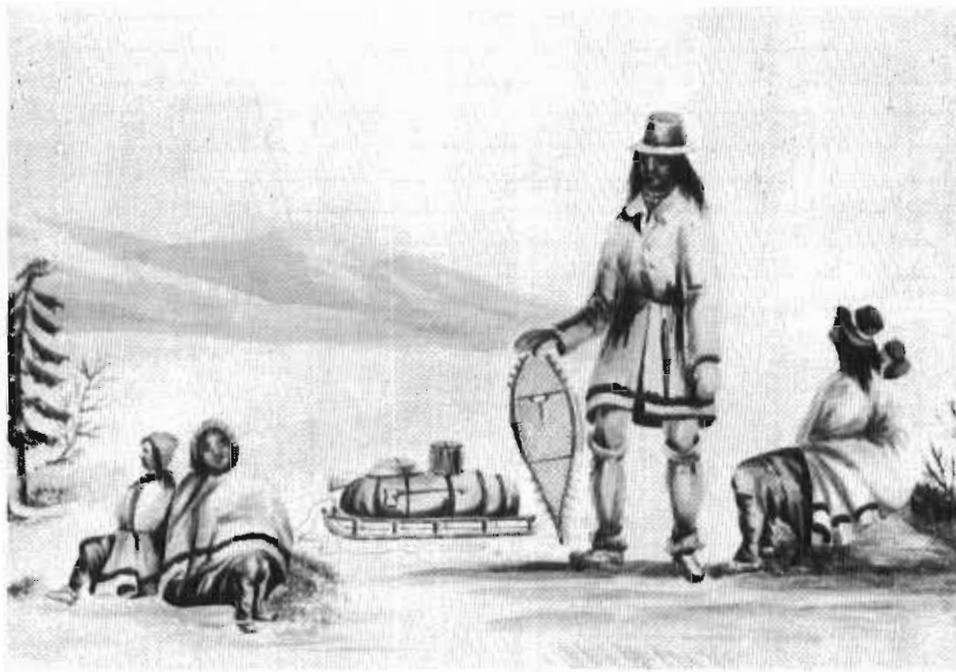
ge nouveau sur le mode de vie de ces autochtones. À la fin du siècle passé, Joseph-Edmond Roy écrivait ceci: "Quelques anciens se souviennent encore qu'autrefois sur la ferme des Jérémie, en remuant les terres, les laboureurs ramenaient dans les sillons tracés par la charrue des ossements ou planches vermoulues de cerceaux. C'était le site du cimetière des Abénaquis⁽³⁸⁾". M. Alyre Demers, 92 ans, cultivateur qui possédait en ces lieux une terre de quatre arpents par soixante, a reconfirmé ces anciens témoignages en nous affirmant "qu'à l'endroit du cimetière des Sauvages, ça poussait plus qu'ailleurs, surtout le maïs⁽³⁹⁾".

De toutes les terres attribuées à ce peuple amérindien, en bordure de la Chaudière, de l'embouchure vers l'amont, aucune ne fut considérée comme étant leur véritable propriété. C'étaient les jésuites qui se faisaient accorder des concessions successives et agissaient à titre de parrains de ces émigrants abénaquis. À partir du moment où les missionnaires de la Compagnie de Jésus décident de se déplacer beaucoup plus à l'ouest avec l'accord implicite des autorités politiques, les terres délaissées par les Abénaquis sont redistribuées aux colons, selon le mode seigneurial, quelques années plus tard dans la seigneurie de Lauzon et environ trente-cinq ans après en Nouvelle-Beauce.

MOUVEMENTS PÉRIODIQUES AU XVIII^e, AU GRÉ DES TRAITÉS ET DES GUERRES

Dans la première partie du XVIII^e siècle, Abénaquis, Malécites⁽⁴⁰⁾ et Micmacs de la Nouvelle-Angleterre ou de l'Acadie passeront de l'espoir au désespoir, puisque la conservation de leurs terres dépend des sautes d'humeur des traités et des guerres entre Anglais et Français. Ces peuplades connaîtront une grande mobilité en raison des attaques sporadiques de leur territoire, ce qui engendrera un déséquilibre de leurs ressources de

leur pays d'origine où, en principe, la paix existe. Cependant les frictions ne tardèrent pas à survenir, car la France en cédant l'Acadie n'en avait pas indiqué les limites précises. Les terres abénaquises des rivières Kennebec et Penobscot furent très vite revendiquées par les Anglais qui voulurent y établir forts et commerces; de plus une entente signée en 1717 ne fut guère respectée et la guérilla reprit de plus belle. Les ravages furent particulièrement

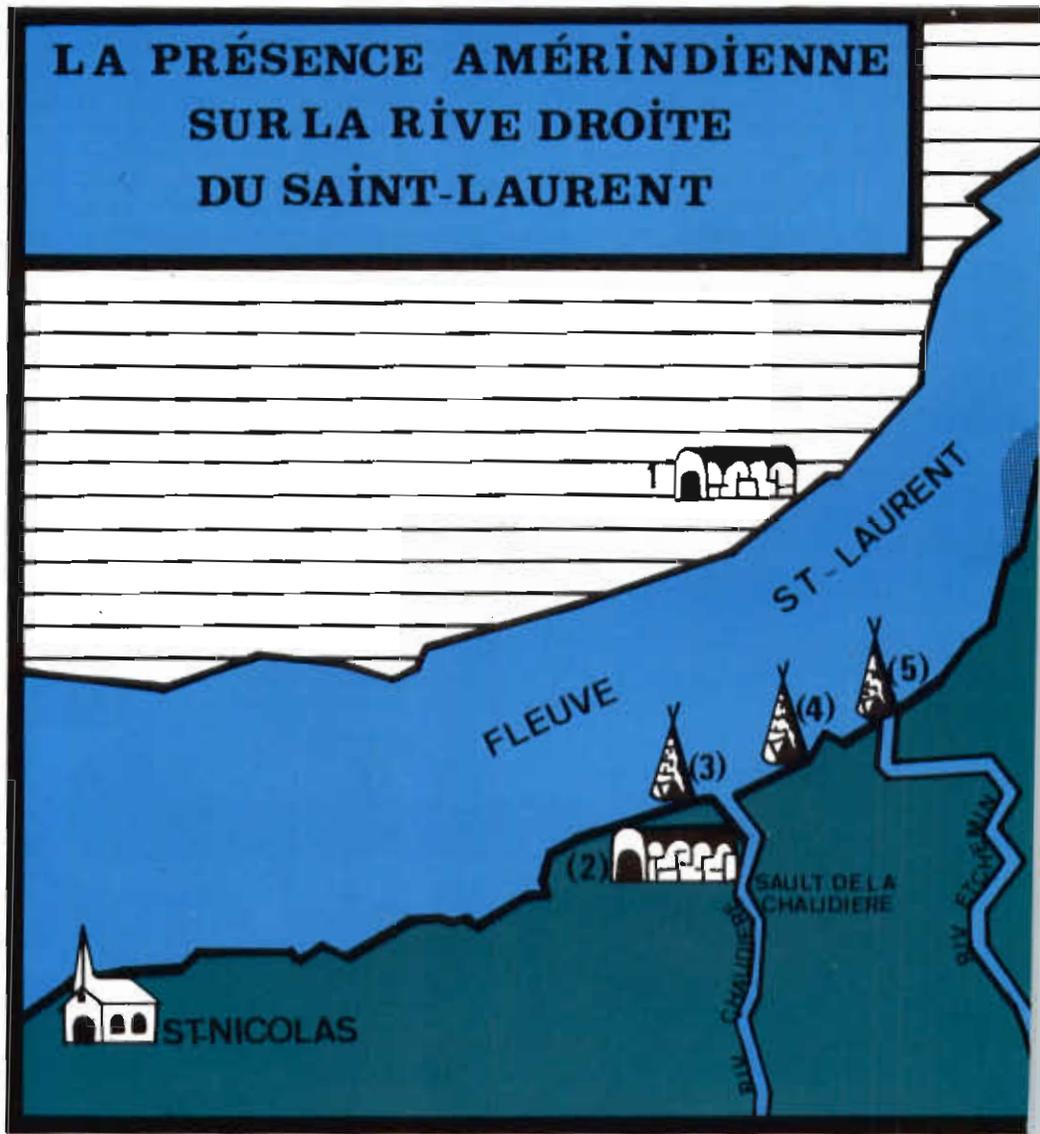


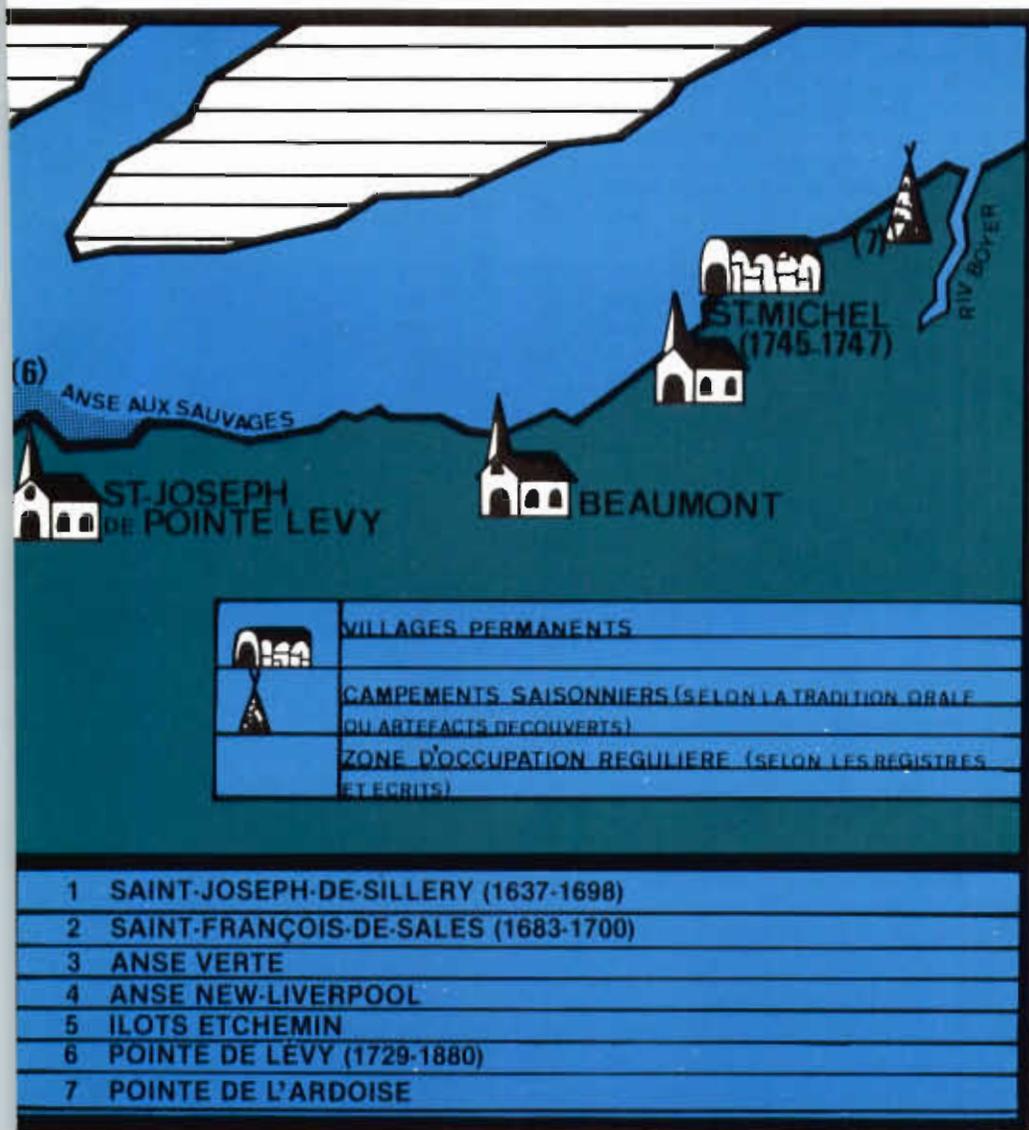
Indiens micmacs. Aquarelle de M. M. Chaplin, 1839. (Archives publiques du Canada, C-810).

subsistance, un accroissement des épidémies et une dépendance grandissante à l'égard des colons étrangers.

En 1713, à la suite de la paix d'Utrecht, Vaudreuil reçoit l'ordre de ne plus engager d'Abénaquis pour combattre les Anglais de Boston et de la Nouvelle-Angleterre. Une partie des habitants des réductions de Bécancour et Saint-François retourneront dans

sanglants de 1721 à 1727 au cœur du pays abénaquis avec, comme apogée, la destruction du village principal Narantsoak (près de Norridgewock) en 1724 et l'assassinat du Père Jésuite Sébastien Rasle considéré par les Anglais comme étant le principal agitateur. Ce missionnaire français était arrivé à Québec en 1689 et avait appris la langue des autochtones au village de





Saint-François-de-Sales en bordure des chutes Chaudière durant deux ans, puis fut assigné à cette mission en 1693.

À la suite des assauts répétés et des pressions constantes des autorités de la Nouvelle-Angleterre, la muraille abénaquise est fortement ébranlée et une partie de la population retourne vers le Canada ou est refoulée vers le pays de Saint-Castin à l'est, aux abords de la rivière Pentagouët. En 1727, la nation abénaquise renouvelle avec les Anglais un traité de paix et d'accommodements (traité de Falmouth), mais elle ne réussira pas à se restructurer dans son pays et une bonne proportion comptera sur l'aide du gouvernement de la colonie française qui veut à tout prix conserver leur appui. Un des missionnaires en poste dans la région, le père Lauverjat, rassurait les autorités françaises sur l'attitude des Abénaquis en écrivant le 7 août 1727 "que les chefs de la tribu l'avaient assuré de leur fidélité, ni les cadeaux des Anglais ni les traités ne pouvant les séparer de leurs frères français, ni les éloigner de leur religion. La nécessité seule, à les en croire, les avait forcés à s'entendre avec les Anglais, malgré quoi ils se rangeraient du côté des Français dès la prochaine guerre⁽⁴¹⁾".

Un autre mouvement migratoire

L'accalmie fut de courte durée puisque, de 1744 à 1748, la guerre de la Succession d'Autriche ranima les tensions entre les colonies anglaises et françaises. Une nouvelle vague d'émigration massive d'indigènes a lieu en direction de la Beauce et de la vallée du Saint-Laurent, plus particulièrement vers la Rive-Sud de Québec. C'est durant cette période que l'ancien village du Sault de la Chaudière fut réanimé et selon Franquet: "entre sept et huit cents Indiens de la côte Atlantique gagnèrent le Canada et la moitié d'entre eux campèrent le long de la Chaudière⁽⁴¹⁾". En 1745, la mission du père LeSieur à Narantsoak sera désertée graduellement jusqu'à l'automne, "200 sauvages viennent hiverner à Saint-Thomas de Montmagny et 400 autres sur les rives de l'Etchemin à trois lieues de Québec. Le gouverne-

ment dut les entretenir en vivres et vêtements, pour suppléer à l'insuffisance de leur chasse. Il paraît qu'il en périt plus de la moitié de misère ou de maladie⁽⁴³⁾".



Campement temporaire d'Amérindiens nomades.

Durant la même période, un fort courant d'émigration s'observe chez les Micmacs du Cap Breton et les Malécites de la rivière Saint-Jean: "La cession de l'Acadie les avait isolés et livrés aux multitudes des Anglais. Fatigués de ce régime op-



Trois femmes malécites vendant leurs marchandises. Aquarelle de John Stanton, début du 19^e siècle (Musée du Nouveau-Brunswick, no 6712).

pressif, ils préférèrent quitter leur territoire, abandonner même tout espoir de survivance, plutôt de renoncer à leur foi et rompre avec la France⁽⁴⁴⁾". C'est à ce mouvement qu'il faut attribuer l'établissement d'un campement important à Saint-Michel entre 1745 et 1747. Un mariage entre Gabriel et Marie de la nation malécite, en présence de Jean-Baptiste Landry, sauvage interprète, et Joseph St-Aubin, chef, nous apprend que la cérémonie n'eut lieu qu'"après avoir fait une information dans le village des sauvages malécites hivernant en cette paroisse⁽⁴⁵⁾". Les monographes de la paroisse de Saint-Michel ont eu tendance à prétendre que ces Indiens ont été déclinés par la mortalité et la misère durant leur séjour en ce lieu. Le relevé des actes religieux ne nous permet pas de tirer une telle conclusion, car sur un total de 22 actes nous dénombrons 15 baptêmes, 7 sépultures et 1 mariage. La grande majorité de ce regroupement était constitué de Malécites ou Amalécites de la "rivière Saint-Jean" et de "Medabetek".

D'autres familles s'étaient installées dans les anses du Saint-Laurent en direction de Montmagny, comme nous le racontent certains récits de Philippe Aubert de Gaspé. Ce dernier nous pré-

cise que le capitaine Jean-Baptiste Couillard de l'Espinay, seigneur de St-Thomas et de St-Pierre, de retour d'un voyage à Québec en 1746, est contraint par les vents défavorables à camper avec les Indiens au sud-ouest de l'anse de Bellechasse ou Berthier. Le seigneur Couillard décrit ainsi ce qu'il vit en approchant de la rive: "trois wigwams plantés sur la partie la plus élevée du rivage, quelques enfants indiens jouant sous la feuillée des érables, un vieux sauvage fumant en silence à la porte de la cabane, sans paraître faire attention au canot des étrangers qui abordait le rivage et les derniers rayons du soleil qui se couchait⁽⁴⁶⁾". M. Couillard reconnut son vieil ami "Kattoué", mais celui-ci demeura impassible pour ne pas déroger à sa dignité de chef et d'ailleurs, les Abénaquis ne faisaient jamais les premières avances. Cependant, le visiteur impromptu eut droit au repas, à l'abri de sa cabane pour la nuit et, le lendemain, reçut en cadeau une esclave iroquoise.

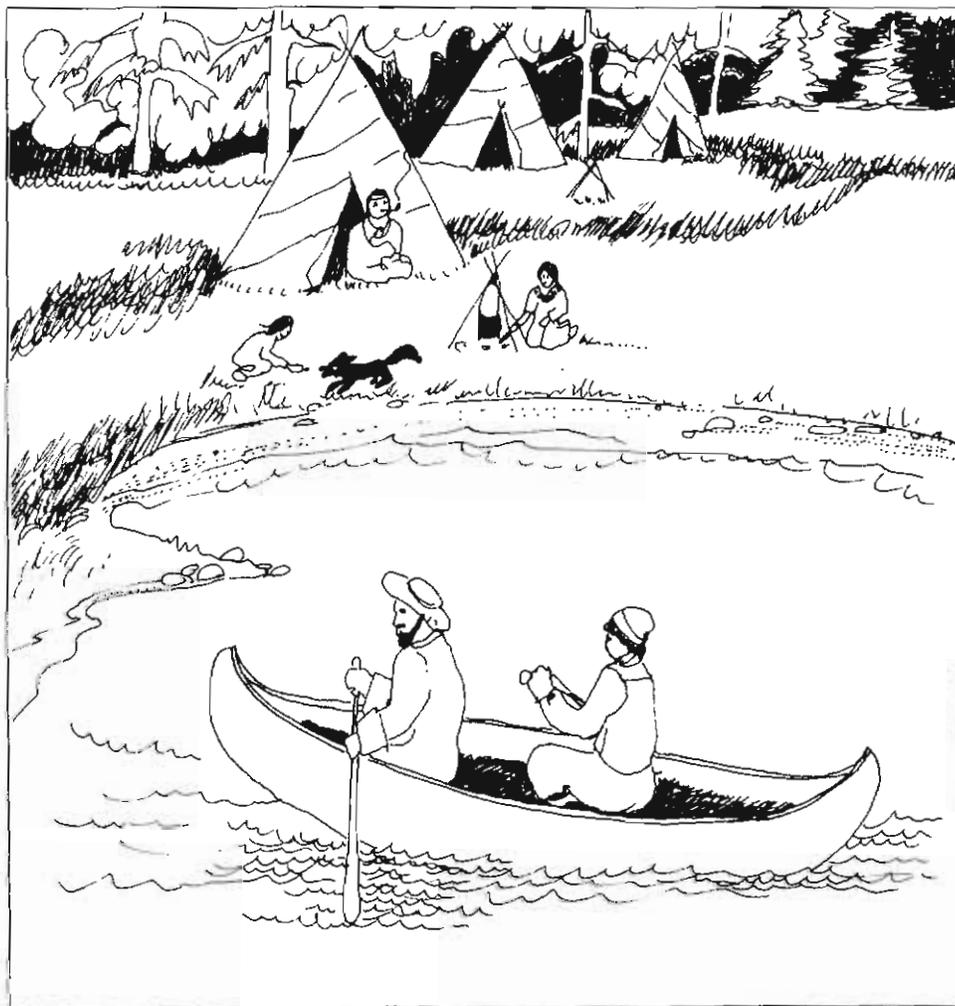
De plus, cet écrivain nous livre une superbe description de la construction d'un wigwam et des biens indispensables à ces nomades, dans une annotation qui mérite une réactualisation intégrale.



Sortie de la messe à Saint-Michel vers 1746.

"Il faut beaucoup de temps à l'homme civilisé pour se construire une maison, c'était tout au plus l'affaire d'une petite heure pour les Indiens primitifs. Une pirogue d'écorce de bouleau de quatre places était presque toujours suffisante pour porter une famille indienne, rarement composée de plus de quatre membres, le père, la mère et d'un ou deux enfants. Ce n'était pas le bagage, réduit au plus simple nécessaire, qui surchargeait le canot: un fusil, un cornet à poudre, un sac à plomb, une petite chaudière, un chien de la taille d'un renard et un rouleau d'écorce de bouleau complétaient la cargaison. On plantait en terre une perche longue de sept à huit pieds, et l'on avait bien vite construit un joli wigwam qui servait d'abri à toute la famille(47)".

La présence abénaquise sur la rive droite du Saint-Laurent fut presque constante durant cette période, malgré quelques tentatives pour réoccuper les terres et villages de leur pays d'origine à partir de 1749. Mais cette entreprise eut peu de succès, puisque vers 1754, les Anglais construisaient des forts sur la rivière Kennebec, mettant fin brusquement à cet espoir de rapatriement. Les populations abénaquises n'avaient guère comme autre possibilité que de se fixer temporairement dans les missions plus sécuritaires de la Nouvelle-France et dans les campements spontanés qui s'étaient développés en bordure de la Chaudière et du Saint-Laurent.



M. Couillard de l'Espinay dans l'anse de Bellechasse.

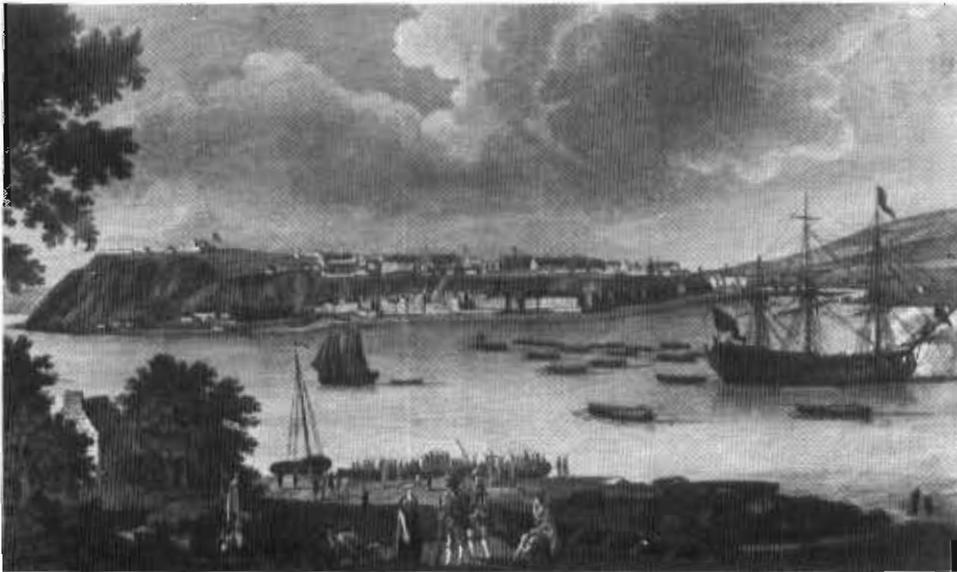


Campement micmac à la Pointe Lévy. Aquarelle de M. M. Chaplin, 1839. (Archives publiques du Canada C-847).

Les Amérindiens et la conquête

Ces migrants constitueront une précieuse réserve de guerriers pour les affrontements décisifs qui se dérouleront dans la colonie française jusqu'en 1760. Plusieurs textes démontrent leur

participation active; Maurault nous signale que "pendant que Wolfe bombardait Québec, les Abénaquis allaient de temps en temps faire des escarmouches du côté de la Pointe-Lévis, en passant par Cap-Rouge. Ils faisaient des prisonniers et levaient des chevelures⁽⁴⁸⁾". Les Anglais avec leurs alliés, les Iroquois, ne manquèrent pas



Une vue de Québec, de Pointe Lévy, à la conquête. Dessin de Richard Short, gravé par P. Canot. (Archives publiques du Canada, C-355).

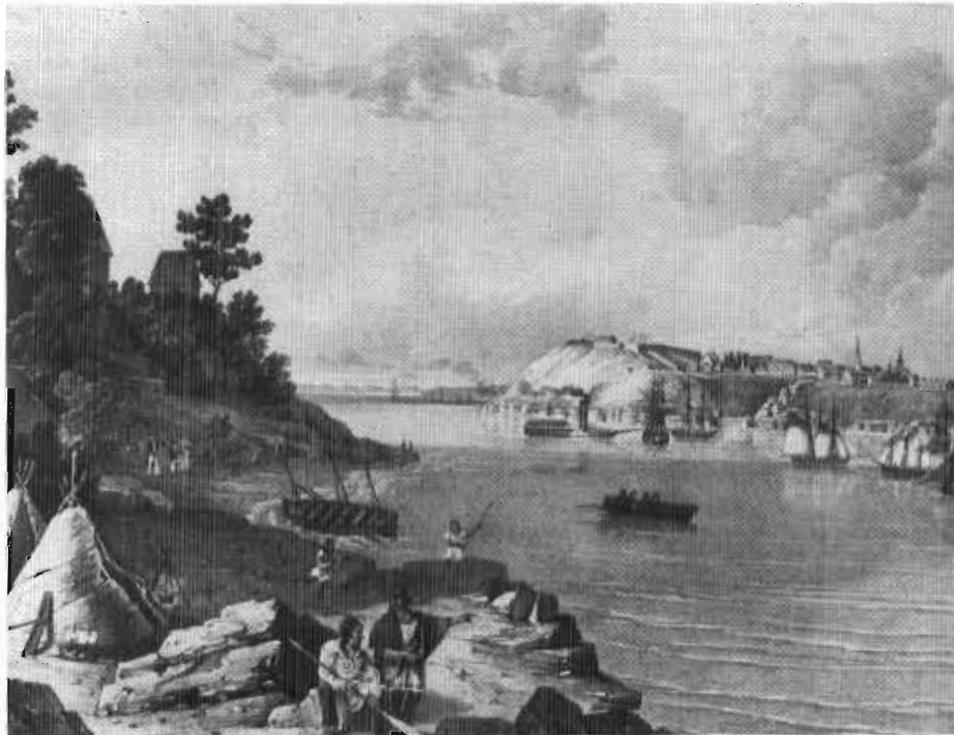
de prendre leur revanche, puisque Mgr Pontbriand raconte dans une lettre du 5 novembre 1759(49), que la mission de Saint-François a été complètement détruite et qu'une trentaine de personnes ont été égorgées. C'est à cette occasion que les registres paroissiaux, y compris ceux de l'ancienne mission du Sault de la Chaudière, furent pillés.

Le choc de la conquête ébranla la nation abénaquise, d'autant plus qu'elle avait combattu avec les troupes perdantes. Les premières années furent une période d'incertitude quant à leur lieu d'établissement pour l'avenir. En 1760, on comptait 1500 Abénaquis au Canada et il en arriva 500 autres de l'Acadie. La moitié d'entre eux retournèrent dans les réductions de Saint-François et de Bécancour et une partie des autres se dispersèrent probablement dans la vallée de la Chaudière.

Heureusement pour les peuples autochtones, amis des Français, la Capitulation de Montréal ne les avait pas oubliés, puisque l'article 40 se lit comme suit: "Les Sauvages ou Indiens Alliés de

sa Majesté très Chrétienne seront maintenus dans les terres qu'ils habitent s'ils veulent y rester; Ils ne pourront être inquiétés Sous quelque prétexte que ce puisse Estre, pour avoir pris des Armes et Servi Sa Majesté Très Chrétienne. Ils auront Comme les Français, la Liberté de Religion et Conserveront (sic) leurs Missionnaires(50)".

Malgré ces garanties, la présence indienne dans la région de Québec sera moins importante qu'on serait enclin à le croire dans la deuxième partie du XVIII^e siècle. Les Micmacs des provinces maritimes et les Malécites du Nouveau-Brunswick et du Maine voient de plus en plus leurs régions envahies par de nouveaux colons. La guerre pour l'indépendance américaine amorce un mouvement migratoire de Loyalistes qui constitue une sérieuse menace pour leurs terres. Le temps n'est pas propice à un trop grand nomadisme; il faut que ces peuples demeurent sur place pour défendre les droits concédés par les gouvernements et refouler les envahisseurs.



Présence amérindienne sur les berges de Pointe Lévy. Lithographie de W. Walton, vers 1832. (Archives publiques du Canada, C-2635).

LE XIX^e SIÈCLE: UNE PRÉSENCE IMPRESSIONNANTE

Quelle est la situation de ces alliés traditionnels des Français à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle? Le peuple abénaquis était disloqué et de plus en plus restreint en nombre. Depuis le milieu du XVII^e siècle, il avait lutté pour défendre ou reconquérir ses terres de la Nouvelle-Angleterre; il avait prêté ses fils aux guerres des Français, mais, avec la défaite définitive de ses alliés blancs, l'avenir devenait précaire pour les futures

génération. Décimée par les hostilités, les épidémies et la mixité de son sang, au début de 1800, cette nation amérindienne ne se voyait offrir par le gouvernement américain rien de mieux qu'une étendue de terre d'environ neuf milles carrés à Penobscot. Au Québec, les Abénaquis pouvaient se stabiliser dans les missions déjà établies de Bécancour et Saint-François, mais leur nombre décroîtra régulièrement; en 1864, ces deux réserves ne regroupe-



Une femme micmac et son enfant. Aquarelle artiste inconnu, milieu du XIX^e siècle. (Musée du Nouveau-Brunswick).

ront que 350 personnes.

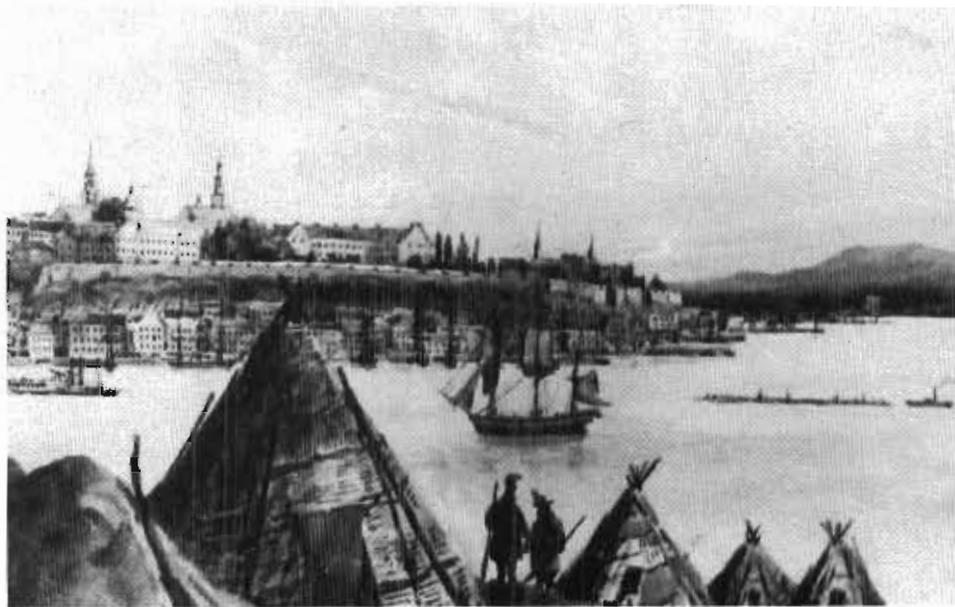
Quant aux Micmacs et aux Malécites de l'Est canadien, ils se voyaient offrir de meilleures garanties pour la conservation de leurs terres. Les provinces de l'Atlantique commencent à mettre sur pied, à la fin du XVIII^e siècle, un système de réserves et de gestion foncière qui permettent de sécuriser les autochtones devant la menace loyaliste. Ainsi, tout au cours de la première moitié du XIX^e siècle, ces peuples de tradition nomade s'installent en plus grand nombre dans les réserves afin de ne pas perdre leurs droits sur ces "miettes" de terres mises à leur disposition. Cette protection paternaliste des gouvernements leur permettra



Campement micmac à la fin du XVIII^e siècle. Thomas Davies, 1799. (Galerie nationale du Canada).

de quitter leur territoire avec une certaine confiance durant la belle saison, et d'émigrer massivement vers les rives du Saint-Laurent, plus particulièrement dans la région de Québec.

Cependant, le développement rapide de la colonisation dans la plaine du Saint-Laurent jusqu'aux vallées les plus isolées des Appalaches, leur rend la vie de plus en plus difficile pour l'exercice de leurs activités traditionnelles de subsistance. De plus en plus, leur présence devient gênante sur ces terres déjà occupées et les opérations de déboisement qu'on y mène pour l'agriculture ou l'exploitation forestière chassent littéralement le gibier de l'environnement. Durant l'été, ils pouvaient continuer à fixer leurs wigwams en bordure du fleuve dans les anses à l'est de la rivière Chaudière ou sur les hauteurs de Lévis comme l'illustrent de nombreuses peintures; mais leur présence dérangeait de plus en plus la population locale. Un passage de l'histoire de Saint-David-de-l'Auberivière mentionne ceci: "Vers 1796, les sauvages revenaient souvent chez-nous comme lieu de rendez-vous et de rencontres. Leur va-et-vient continuel occasionnait bien des déboires aux colons. Ils traversaient les terrains cultivés, pillaient et massacraient bien des



Wigwams sur les falaises de Lévis. Aquarelle P.J. Bainbrigge vers 1836. (Archives publiques du Canada, C-11912).

animaux. Les commandants de garnison, encore en place durent intervenir pour faire respecter la propriété⁽⁵¹⁾”.

À la fin du XVIII^e siècle, les Amérindiens reviennent massivement dans les anses de la rive droite comme en fait foi ce passage dans “Les Anciens Canadiens”, “leurs cabanes couvraient près de deux milles grèves, depuis l’église de la Pointe-Lévis, en courant au sud-ouest⁽⁵²⁾”.

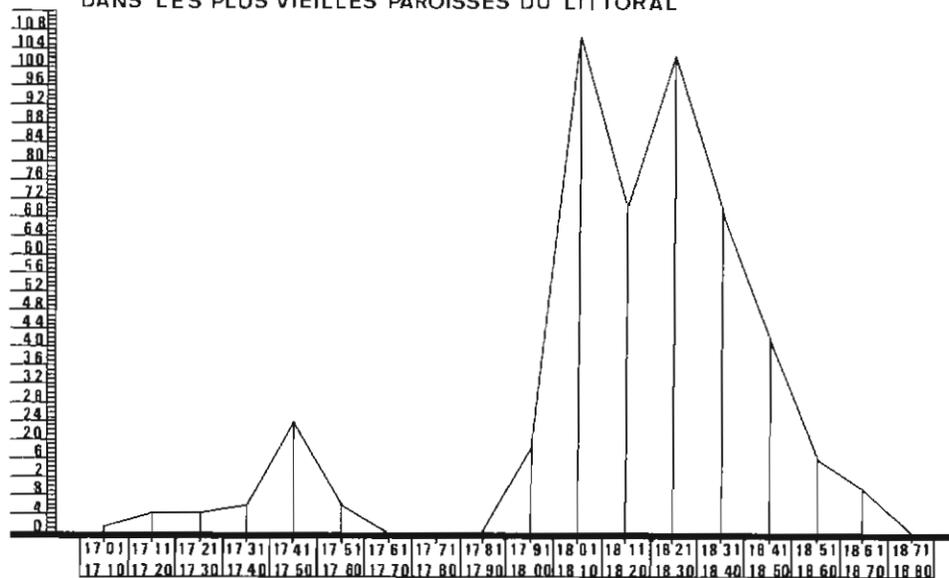
Les actes religieux amérindiens

En dépouillant les registres de nos vieilles paroisses de la Rive-Sud, nous obtenons des informations inédites et nous pouvons démontrer l’importance de cette présence dans notre milieu en certaines périodes. Bien sûr, la compilation de ces actes religieux ne constitue pas un recensement, mais elle peut nous permettre certaines extrapolations sur le nombre d’Amérindiens qui fréquentaient la région. L’analyse des données globales nous indique qu’environ 85% des actes dressés entre Saint-Michel et Saint-Nicolas l’ont été à Saint-Joseph-de-Pointe-Lévy, soit 439 actes sur un total régional de 502. Ce-

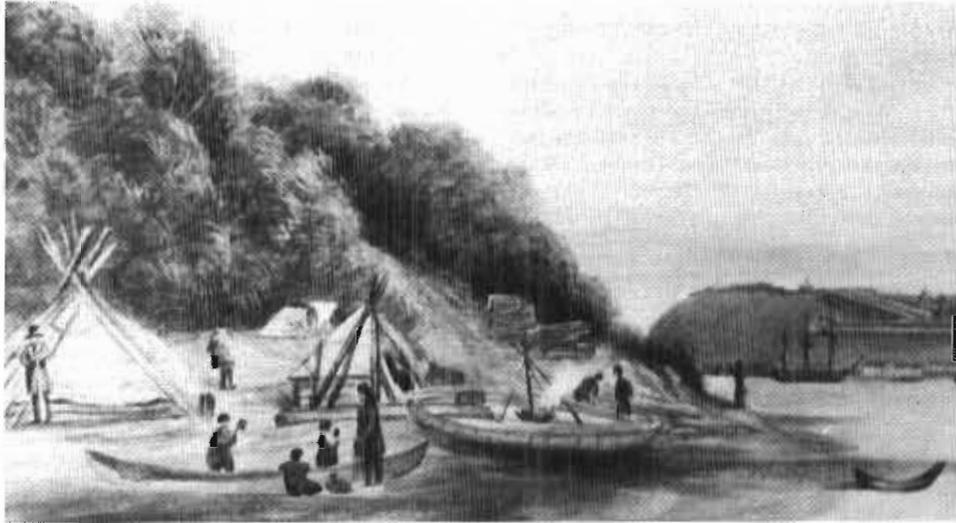
pendant, au XVIII^e siècle, il y eut un plus grand nombre d’actes inscrits dans les paroisses de Saint-Nicolas, Beaumont, Saint-Michel /43/ que dans les registres de Lauzon /29/.

Une lecture attentive des statistiques des paroisses avoisinantes de Lauzon nous révèle qu’ordinairement les contacts des Amérindiens avec ces lieux du culte se sont passés plutôt au XVIII^e siècle, 43 actes sur un total de 63, et la plupart sont enregistrés à Saint-Michel. Ces paroisses se distinguent aussi pour ce qui est du moment de l’année où furent rédigés ces actes. Nous avons constaté, à notre surprise, que le plus grand nombre de ces actes /38/ ont eu lieu entre le 1^{er} octobre et le 1^{er} avril, l’exemple de Saint-Nicolas étant particulièrement frappant /14 sur 16/. Une vue d’ensemble, par paroisse, nous apprend qu’à Saint-Michel la presque totalité des actes /22 sur 29/ sont attribuables aux Malécites qui s’y étaient établis entre 1745 et 1747. La dernière cérémonie eut lieu le 1^{er} novembre 1838 pour l’enterrement d’une vieille Indienne de 78 ans. À Beaumont, les actes religieux sont éparpillés dans le temps, à l’exception de quatre membres de la

ACTES RELIGIEUX D’AMÉRINDIENS AUX XVIII^E ET XIX^E SIÈCLES
DANS LES PLUS VIEILLES PAROISSES DU LITTORAL



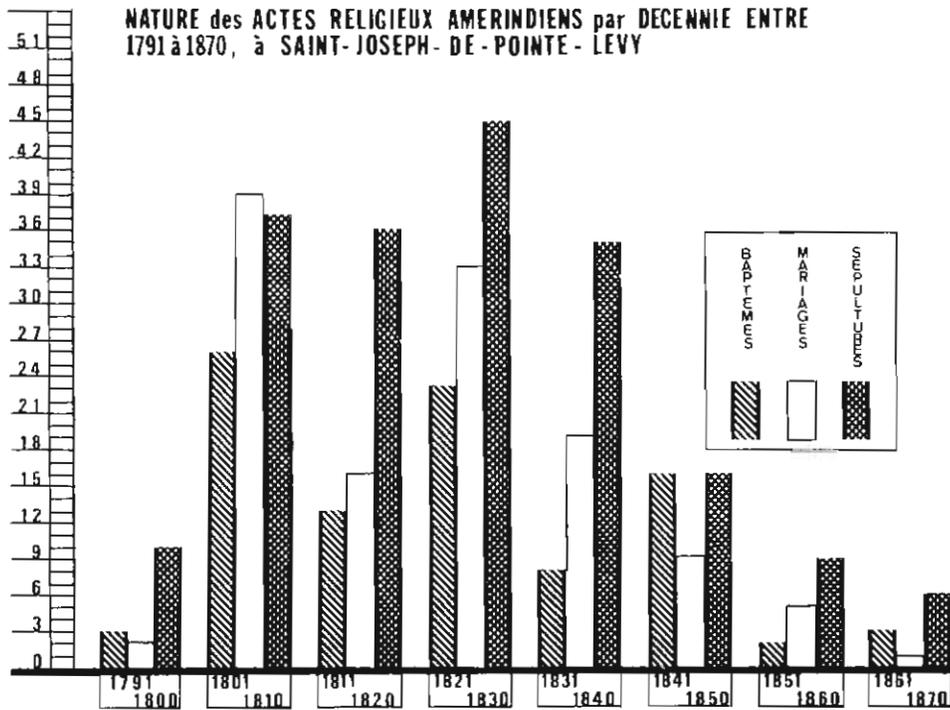
Graphique. Source: Registres des paroisses de Saint-Étienne-de-Beaumont, Saint-Michel, Saint-Joseph-de-Pointe-Lévy et Saint-Nicolas.



Campement indien (Micmacs) à la Pointe Lévy. Aquarelle M.M. Chaplin, 1840. (Archives publiques du Canada, C-803).

famille Fronsac qui y laissèrent leur peau en 1732. D'ailleurs, il semble que dans cette paroisse les actes concernent surtout des inhumations, la dernière remontant à 1834. À Saint-Nicolas, là aussi, les inhumations l'em-

portent /12 sur 16/; les actes se rapportent presque toujours à des Abénaquis, pour des raisons historiques évidentes, et c'est une jeune Indienne de 14 ans, Marie Agnès, qui fut inscrite la dernière, le 24 mars 1827.

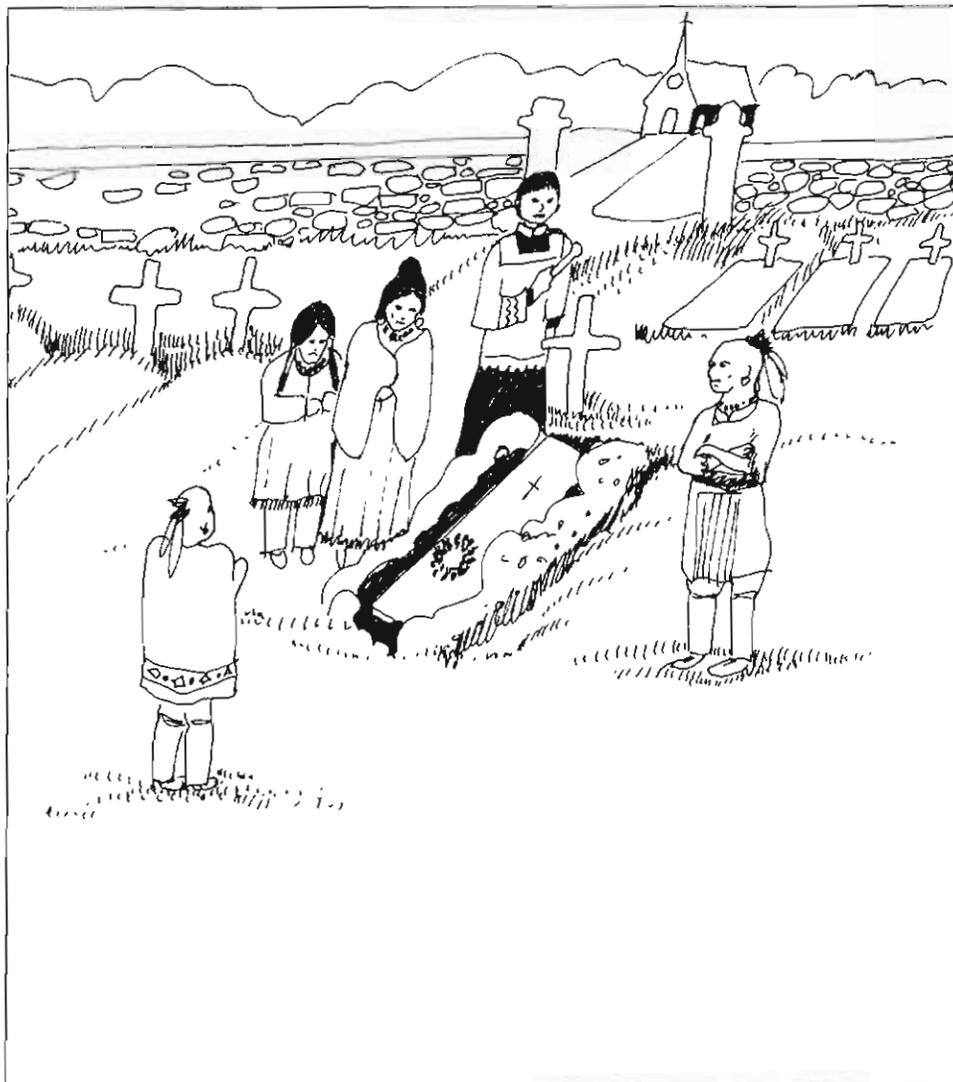


Source: Registres de Saint-Joseph-de-Pointe-Lévy.

Le lieu de convergence

Au XIX^e siècle, c'est sur la côte de Lauzon, de l'anse aux Sauvages à l'anse Verte à l'embouchure de la Chaudière, qu'avaient lieu les grands rassemblements estivaux. Les paroisses plus récentes comme Notre-Dame-de-Lévis, Saint-David et Saint-Romuald n'étant pas encore créées dans la première moitié de ce siècle, il reviendra à l'église de Saint-Joseph-de-Pointe-Lévy de dispenser les services religieux à ces populations amérindiennes si attachées à la religion chrétienne.

À Lauzon, nous avons relevé le nombre de 439 actes religieux sur une période de deux siècles, mais la quasi-totalité de ces actes eurent lieu dans la première partie du XIX^e siècle, soit une proportion de 87%. Avant d'analyser cette période de façon plus détaillée, établissons un portrait global de la présence amérindienne dans cette région. En considérant les personnes concernées par les actes de baptêmes, mariages et sépultures, nous obtenons l'impressionnant total de 565 Amérindiens pour le XVIII^e et le XIX^e siècles. Si nous ne pouvons extrapoler avec



Une des nombreuses inhumations d'Amérindiens dans nos cimetières.

exactitude le dénombrement de cette population nomade campée sur la rive droite, il nous est permis d'imaginer qu'elle constituait un regroupement d'au moins deux mille habitants, dans les années où sa présence a été notable.

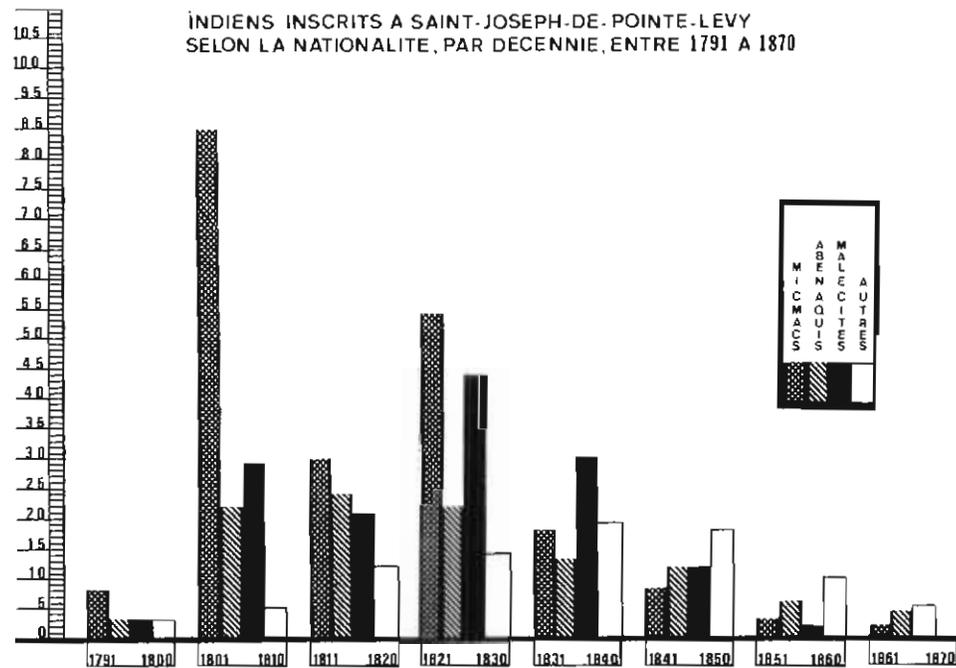
La répartition, selon les tribus, se présente comme suit: 204 Micmacs, 110 Abénaquis, 144 Malécites, 73 déclarés "Sauvages" et 34 d'autres ethnies. Au XVIII^e siècle, les 29 actes concernent surtout des Abénaquis, quoique la fin de ce siècle soit marquée par l'arrivée massive des Micmacs et des Malécites.

En quelle période de l'année les Indiens venaient-ils chez nous? La compilation du total des actes religieux, selon le mois, nous révèle sans équivoque que notre région comptait plus d'autochtones au cours du mois d'août; ils arrivaient principalement en juillet et août, et repartaient en septembre. C'est durant ces trois mois d'été, que se sont déroulées 73% des cérémonies religieuses officielles, comme l'illustre bien le graphique ci-après.

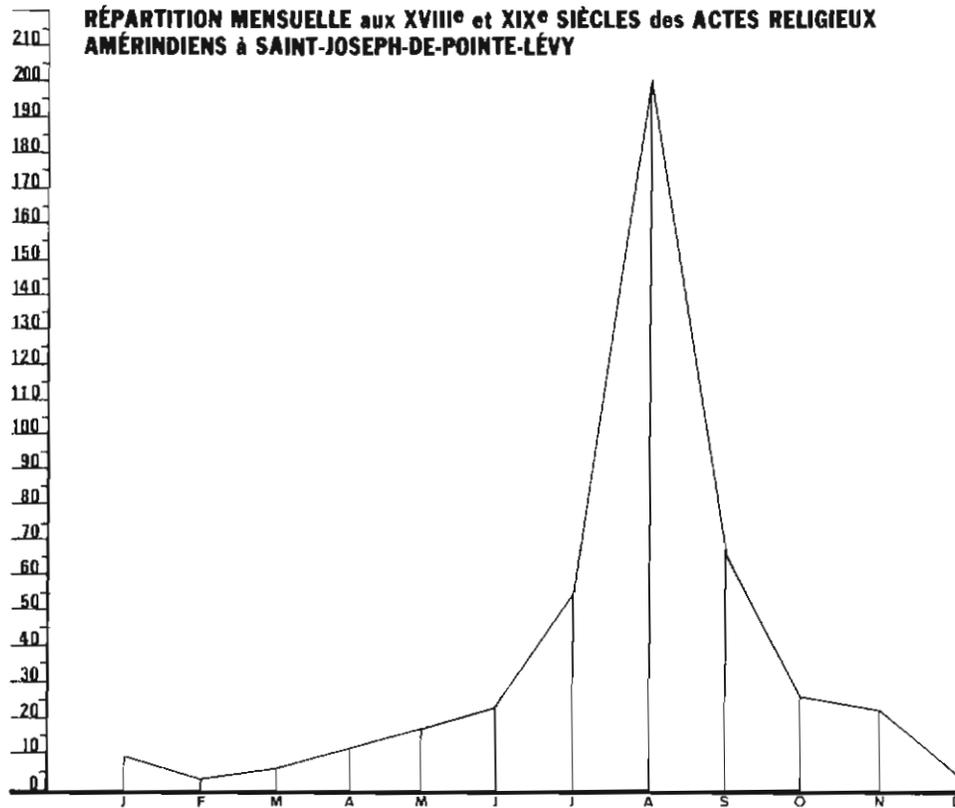
Ces statistiques vitales peuvent nous

donner bien d'autres renseignements pertinents et souvent inédits⁽⁵³⁾. Les mariages nous font connaître parfois l'origine des époux; ainsi pour les Abénaquis, les noms de Bécancour, Saint-François, Madahouska et même Boston sont mentionnés, tandis que les Micmacs ont déclaré vivre à Gaspé, Restigouche et Bangor. Les Indiens venant chaque année dans notre région durant la période estivale étaient considérés un peu comme les estivants d'aujourd'hui, puisque les curés n'hésitaient pas à les reconnaître comme "Sauvages de cette paroisse". Ceux qui n'étaient pas reconnus comme saisonniers, au moment d'une sépulture, leur corps était tout simplement acheminé au "cimetière des étrangers".

Nous avons aussi noté quelques décès dignes d'intérêt. Entre autres, le 4 mars 1836 a été inhumé: "le corps de Louis Sauvage Amalécite trouvé gelé sur la glace", ou encore le 10 juillet 1841, sépulture de "Joseph Thomas, décédé l'avant veille à l'âge de quatre-vingt-deux ans, époux de Marie Bernard Présus... Le dit Joseph Thomas était chef de la tribu Malécite". Le choléra a aussi fait des ravages certaines années; un premier cas



Source: Registres de Saint-Joseph-de-Pointe-Lévy.



Source: Registres de Saint-Joseph-de-Pointe-Lévy.

se produit en 1832, période marquée par les épidémies du côté de Québec, mais c'est en 1849 que cette maladie prend des proportions des plus dramatiques. Cette année-là, onze cas ont été reconnus par le curé, lequel enter-

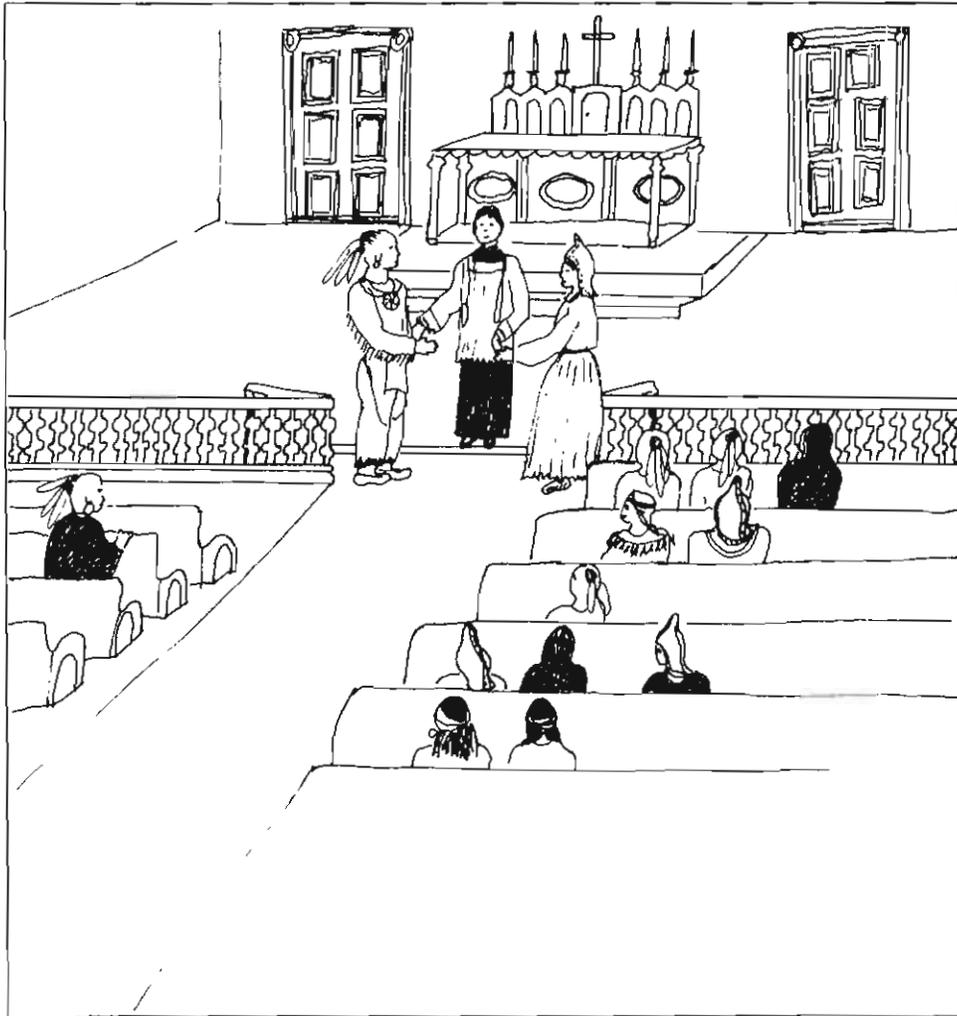
rait les victimes le même jour. Les autochtones ont pris cette maladie au sérieux puisque l'année suivante, aucun acte ne fut enregistré, ce qui laisse supposer une présence assez marginale sur les grèves de Pointe-Lévy.

Les mariages et l'ethno-histoire

Au XIX^e siècle, un total de 534 personnes ont été inscrites dans les archives de la paroisse de Saint-Joseph; et de ce nombre, 244 le furent en raison d'un mariage.

Que d'informations précieuses renferment ces 122 mariages au sujet des moeurs, de la vie sociale et de la mixité! Ces Amérindiens de tribus différentes, mais appartenant au même groupe linguistique algonquin, ne demeuraient pas isolés par ethnie sur leur grève. Ils entretenaient des contacts réguliers, participaient aux mêmes "Pow

Wow" et à des mariages intertribaux. Un mariage célébré le 5 août 1796 entre "Jean-Baptiste et Marguerite Sauvages Abenaky" nous mentionne que la bénédiction nuptiale a été donnée "en présence de Thomas Abraham, Pierre Joseph, Louis, tous Sauvages Mikmaks, Abénakis et Amalécites". Le 23 août 1821, "mariage de Matthieu Caplan, Sauvage Mikmaks, veuf de Marie Angélique Surtache d'une part, et de Geneviève Lagorgendière Sauvagesse iroquoise, fille mineure d'Ignace de Lagorgendière et de défunte Marie Richard". Cette rare famille iroquoise de Lagorgendière semble très nombreuse, car le 24 août 1825, deux enfants d'Ignace, Charles et Thérèse, célèbre-



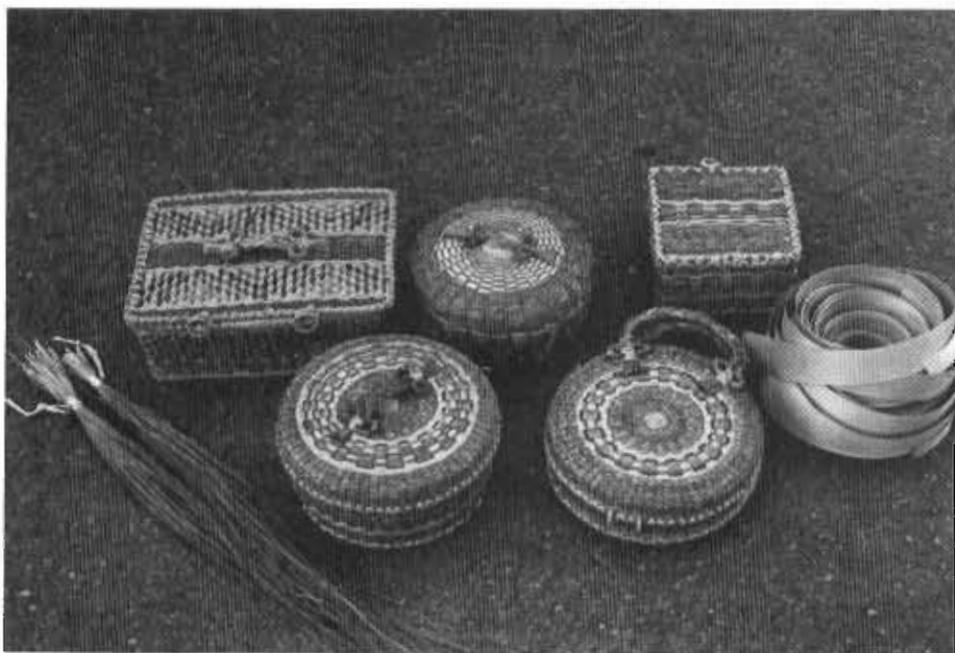
Les mariages des Amérindiens se passaient-ils ainsi à l'église Saint-Joseph?

ront un mariage double avec des conjoints Micmacs. Durant ce siècle, des 109 Micmacs qui ont convolé, 78 l'ont fait entre eux, tandis que les 59 Malécites se sont unis en proportion égale entre eux et avec des personnes d'autres nations. Quant aux Abénaquis, ils se sont mariés majoritairement avec des personnes de même sang dans 38 cas sur 47. Les Micmacs, étant plus nombreux dans la région, avaient sans doute moins besoin de rechercher un conjoint dans les autres tribus.

Les autres mariages sont le fait d'Indiens dont la tribu n'est pas identifiée ou il s'agit de quelques Montagnais, Iroquois, Hurons et Blancs qui ont contracté des unions mixtes. Les mariages mixtes entre Indiens et Blancs n'atteignent pas un nombre très élevé, puisque seulement sept Blancs ont participé "officiellement" à de telles

unions. Nous pouvons citer deux cas assez spéciaux qui révèlent que certains Blancs se sont véritablement intégrés à la communauté amérindienne. Signalons un premier exemple le 13 juillet 1825 concernant le "mutuel consentement de mariage de Charles Mercier, garçon majeur vivant avec les Sauvages, fils de Pierre Mercier et de défunte Magdeleine Beaudoin de la paroisse de Berthier d'une part, et Marie Angélique, veuve d'Antoine Dathame Sauvages Mikmake, d'autre part".

Un autre acte signé par le curé J.D. Déziel "en sa qualité de missionnaire des Sauvages", nous est décrit ainsi: "mariage entre Michel Micmack, fils majeur de feu Abraham et de Catherine Jacques de la Tribu des Mickmaks, et Ursule Gray domiciliée en cette paroisse, fille mineure de John Gray et Betsy Gray, élevée par une famille sauvage, ne s'étant découvert aucun empêchement".

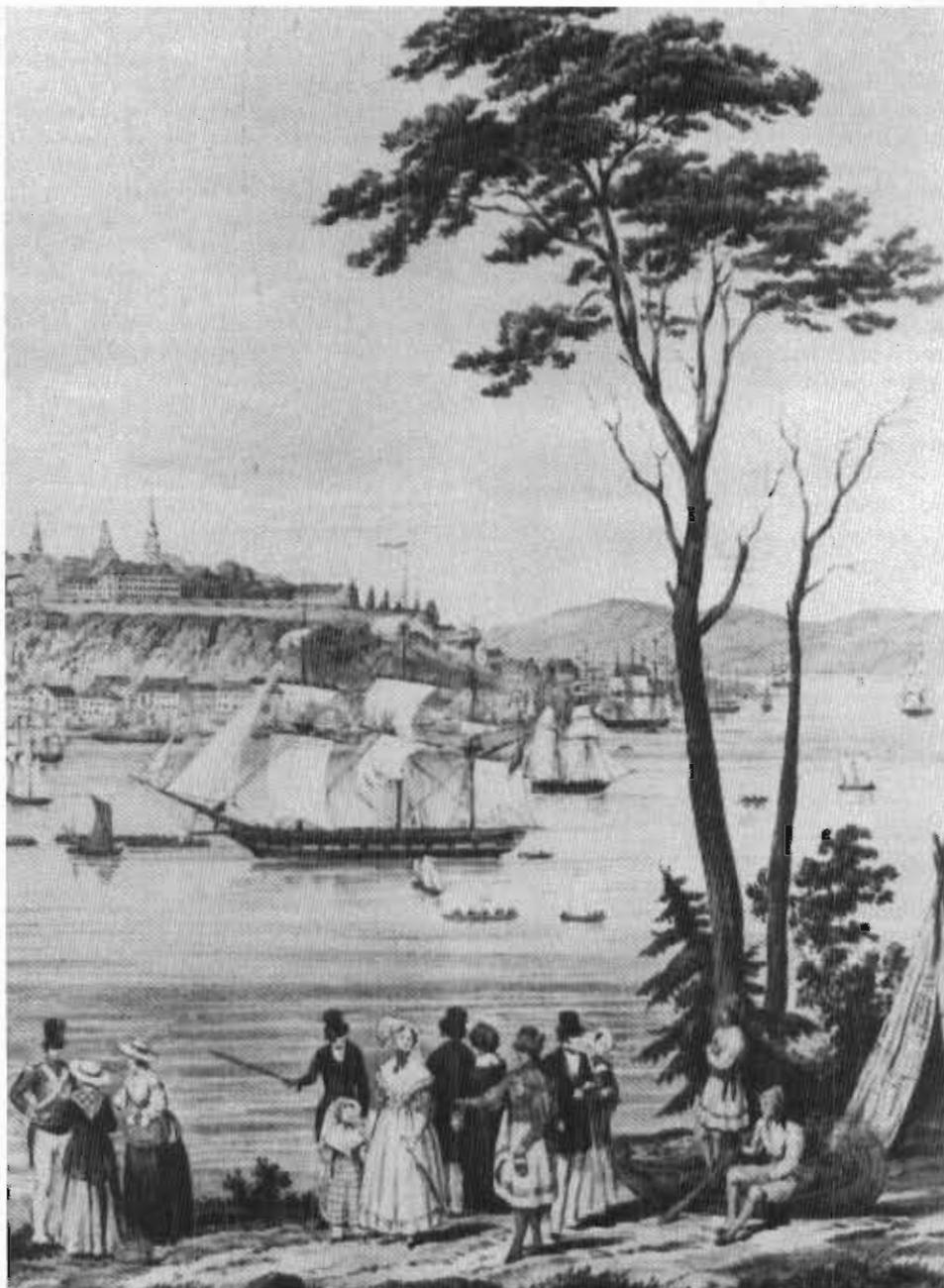


Ensemble de petits paniers en foin d'odeur de fabrication récente. Photo: Gaston Cadrin, 1983 (coll. Mme Esther Nolet, Odanak).

Motivations, activités et perception

À quel attribuer cette venue massive
et régulière de ces peuples indiens
dans notre région? Joseph-Edmond

Roy nous apporte cette réponse: "La
présence de ces aborigènes s'explique par le
fait que c'est alors que commença pour eux
l'habitude de venir en grandes bandes rece-
voir la ration annuelle que le gouvernement
leur donnait et faire leurs dévotions à la bon-



La campagne et la présence indienne attiraient la haute société de Québec sur les falaises de Lévis. Dessin de Benjamin Beaufoy, vers 1844. (Archives publiques du Canada, C-2643).

ne Sainte-Anne du Nord⁽⁵⁴⁾". Pour conserver l'amitié des Indiens, autrefois alliés aux Français, les autorités britanniques avaient instauré l'habitude de remettre annuellement à ces peuplades divers cadeaux. Quant au pèlerinage annuel à Sainte-Anne, cela s'explique par le profond esprit religieux de ces autochtones, et les statistiques vitales exprimées par mois ont confirmé cette allégation.

La Rive-Sud était donc le site privilégié de ces autochtones venus de partout, qui séjournaient brièvement une partie de l'été dans notre région. Leurs allocations gouvernementales étaient le plus souvent dilapidées sur place en dépenses folles ou du fait d'une certaine exploitation de la part des Blancs. Cependant, il semble que la majeure partie de leur "budget" était grevée par l'alcool qu'ils consommaient souvent avec excès au grand plaisir des hôteliers de la région, et cela malgré les lois prohibitives existantes. Lorsqu'ils n'avaient plus d'argent, ils échangeaient leurs produits artisanaux ou même les vêtements obtenus de l'État pour quelques verres de rhum et "quand ils n'avaient plus rien, il leur restait

pour dernière ressource de faire le métier de passeurs⁽⁵⁵⁾". Ces campements en bordure de la rive méridionale du Saint-Laurent devenaient une véritable attraction touristique: "Lorsque le temps était beau, un grand nombre de Québécois venaient visiter le camp des sauvages et jouir des délices de la campagne sous les grands pins qui couvraient alors les falaises de Lévis⁽⁵⁶⁾".

Les rassemblements devenaient fort importants en certaines occasions. Philippe Aubert de Gaspé fait référence dans ses écrits à des rassemblements de quatre à cinq cents guerriers, au début du XIX^e siècle, dont la plupart provenaient de Pointe-Lévy. C'était surtout les hommes qui se manifestaient publiquement, alors que les femmes devaient exécuter les rudes besognes et s'appliquaient aux travaux ménagers. Quelle était l'allure de ces Amérindiens qui fréquentaient régulièrement les agglomérations de la région? Reportons-nous, une nouvelle fois, aux descriptions d'Aubert de Gaspé: "Les hommes, à la vérité, n'avaient pour tout vêtement que leurs chemises et leurs brayets; pour toute arme que leur tomahawk, dont ils ne se séparaient jamais. Quel-



L'anse aux Sauvages et la pointe de Lévy, un lieu privilégié de rassemblement. Photo: Paul Grant, 1983 (coll. G.I.R.A.M.).

ques chevelures humaines, accrochées à la ceinture des vieux Indiens, attestent, même, qu'ils avaient pris une part active à la dernière guerre de l'Angleterre contre les Américains. Leur air farouche, leur visage peint en noir et rouge, leur corps tatoué, leur crâne rasé à l'exception d'une touffe de cheveux, qu'ils laissaient croître au-dessus de la tête pour braver leurs ennemis, leurs oreilles

découpées en branches, comme nos croquecignoies canadiens, et dont quelques-uns de ces sauvages ne possédaient plus que quelques lambeaux pendant sur leurs épaules, tandis que d'autres plus heureux les avaient conservées intactes et en secouaient d'un air fier les branches chargées d'anneaux d'argent de quatre pouces de diamètre échappées à leurs rixes fréquentes pendant



Étape de la fabrication des paniers chez les Malécites. Aquarelle de John Stanton, début du 19^e siècle. (Musée du Nouveau-Brunswick, no 6713).

l'ivresse(57)".

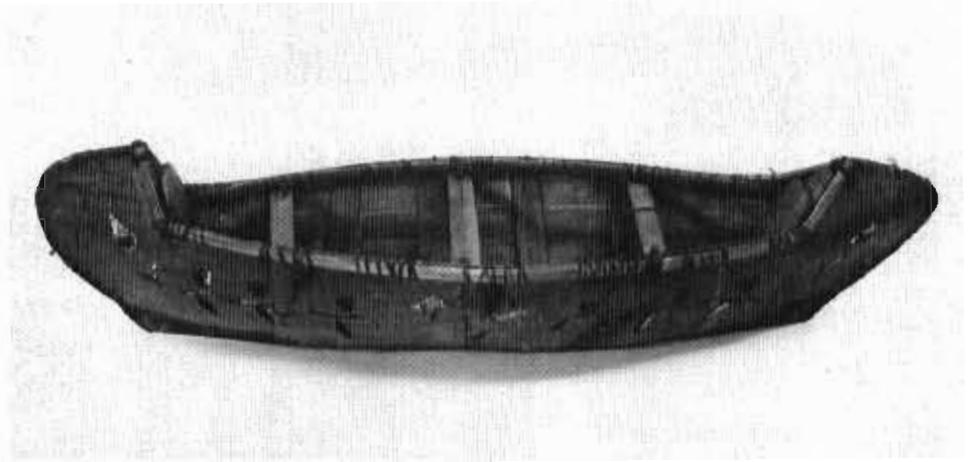
Ils ne faisaient pas que parader et s'amuser, il leur fallait s'adonner à la pêche pour leur subsistance quotidienne. D'autres étaient embauchés temporairement dans les chantiers locaux vers 1836 et, quelques actes de baptême d'enfants autochtones, indiquent le métier de journalier ou de charpentier pour leur père. Après la mort du propriétaire des chantiers navals, c'est sa veuve qui assumait la direction de cette entreprise afin de préserver l'héritage laissé à ses enfants. On raconte qu'"elle avait affaire à de vils employés parmi lesquels se trouvaient des Indiens Algonquins(58)".

Dans ces "Mémoires intimes", Louis Fréchette raconte qu'au temps de sa jeunesse, soit au milieu du XIX^e siècle, "une colonie de Montagnais venaient camper l'été dans une anse, aux environs de l'église de Saint-Joseph, et parcouraient nos rues, qui, pour mendier, qui, pour vendre certains articles de leur fabrication, des arcs et des flèches, des pirogues minuscules en écorce de bouleau, des pagaies en bois de tilleul, de la gomme de sapin, de menus ouvrages en rasade ou en poil de porc-épic colorié, etc.(59)". Le poète lévisien ajoute que ces Indiens avaient en général mauvaise réputation, puisque leur présence dans le voisinage faisait verrouiller les portes ces soirs-là. Ces précisions sont intéressantes, mais la présence d'une colonie montagnaise n'est

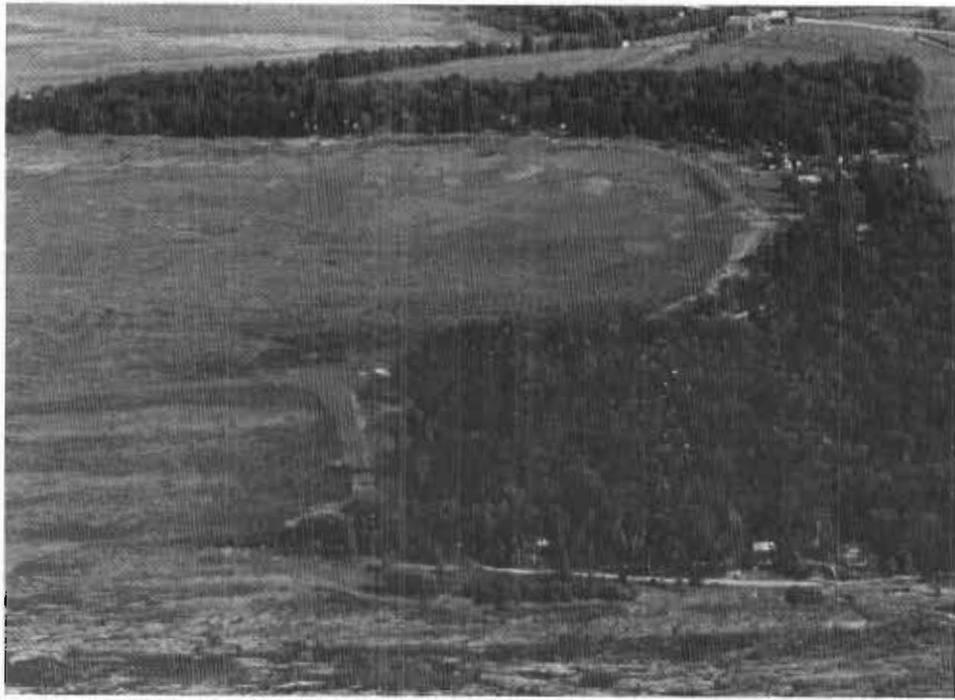
nullement prouvée par le dépouillement des registres des paroisses...

Les dernières visites...

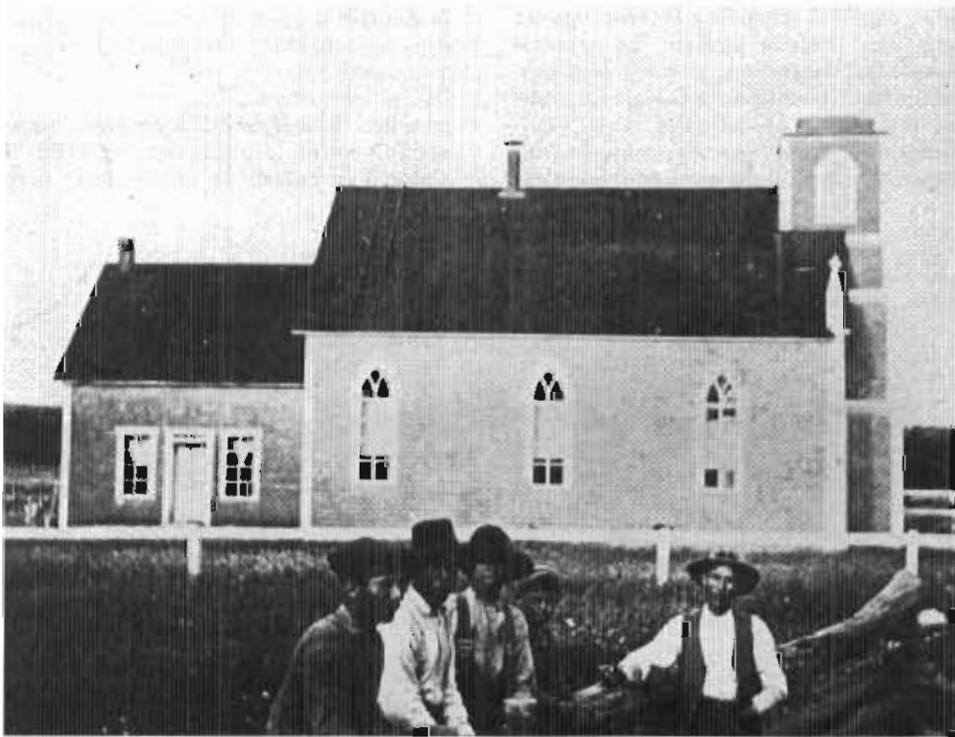
À quel moment les autochtones cessèrent-ils définitivement de côtoyer les Blancs, riverains de la rive sud du Saint-Laurent? Leur présence demeure massive, jusqu'en 1850, dans les anses et plages entre Saint-Michel et Saint-Nicolas. Référons-nous une nouvelle fois aux registres de Lauzon pour constater que sur les 410 actes compilés au XIX^e siècle, 381 ont lieu entre 1800 et 1849, alors que seulement 29 sont postérieurs à cette première moitié du siècle. Le nombre des autochtones s'étiole graduellement, leurs passages deviennent plus sporadiques. Le dernier mariage date du 29 novembre 1865 "entre Thomas Lagorgendière, Indien domicilié en cette paroisse, veuf majeur de Marie François d'une part, et Magdeleine François aussi domiciliée en cette paroisse". L'année suivante, le 20 octobre, le curé baptise le dernier Indien, "Louis Joseph Gabriel, né la veille du légitime mariage de Jean-Baptiste Gabriel, Sauvage de la tribu des Abénakis et d'Adélaïde Tolomack de cette paroisse". Finalement, la dernière inhumation a lieu le 10 novembre 1882; il s'agit d'un enfant de quatre ans, Jean



Canot miniature en écorce de bouleau, décoré de motifs floraux en poil de porc-épic, début du XX^e siècle. (Longueur 76cm, largeur 21cm). Photo: Paul Grant (coll. Yves Bourget).



L'anse Samson et la pointe à l'Ardoise à Saint-Michel, de beaux emplacements pour les campements des Micmacs ou des Malécites. Photo Paul Grant, 1983 (coll. G.I.R.A.M.).



Indiens micmacs de la réserve de Marla vers 1900. Photo: d'après une carte postale (coll. Jean Sirois).

Lépine, "enfant légitime de défunt Joseph Lépine et de Marie Sophie Philippe de cette parolse". Ces derniers actes ne s'apparentent plus à ceux des nomades, si nous considérons le mois et le lieu du domicile. Ceci ne signifie pas que les Amérindiens soient totalement disparus des grèves de la rive droite, depuis l'inscription de ces derniers noms. La tradition orale nous a légué des souvenirs de campements, au dernier quart du XIX^e siècle, dans une anse près de la Pointe à l'Ardoise à Saint-Michel et à l'anse Verte à la limite est de Saint-Nicolas. En ce dernier lieu, des personnes de vieille souche racontent, avoir déjà entendu, que des familles indiennes y ont séjourné pour y vendre des produits d'artisanat et des canots miniatures.

Ces contacts, en nette régression au cours de la deuxième moitié du XIX^e

siècle, il faut les attribuer à la politique de développement des réserves du gouvernement canadien. Au Québec, les Abénaquis étaient installés à Saint-François et Bécancour depuis le début du XVIII^e siècle. En 1827, le gouvernement accorda 3 000 acres à 30 familles malécites dans le canton de Viger en face de l'Isle-Verte dans le but de les encourager à pratiquer l'agriculture. Cette expérience fut un échec total et les terres de cette réserve furent revendues en 1870. Quant aux Micmacs, leurs droits territoriaux sont définis à Restigouche en 1851 et les réserves de Maria et de Gaspé sont aménagées un peu plus tard. Tout était en place pour favoriser la sédentarisation et les autochtones n'auront plus à se déplacer vers Québec pour recevoir leur cadeau annuel...

CONCLUSION

Nous pouvons affirmer que la présence amérindienne s'était manifestée sur la rive méridionale du Saint-Laurent bien avant l'arrivée des Européens. Toutefois, en raison du mode de vie itinérant de la plupart des nations qui ont fréquenté la région, et de leur intérêt plus marqué pour les activités traditionnelles de chasse et de pêche que pour l'agriculture, ces peuples n'ont pu revendiquer leurs droits au moment du développement du territoire par les nouveaux arrivants.

La fréquentation de nos régions par ces peuples s'intensifie dès le milieu du XVII^e siècle, en raison de leur participation au commerce des fourrures avec la colonie française et, surtout de leur association aux Français, dans les luttes contre les Iroquois ou contre les Anglais. Leur empressement à adopter la religion catholique les a conduits à maintes reprises en bordure du grand fleuve pour recevoir les services du culte et bénéficier d'un certain paternalisme des jésuites à leur égard. C'est surtout l'envahissement de leurs terres par les colons anglais qui a engendré un mouvement migratoire majeur, surtout dans le cas des Abénaquis, vers la vallée du Saint-Laurent. La création d'une importante mission au Sault de la Chaudière à la fin du XVIII^e siècle et le va-et-vient régulier entre leur pays d'origine et leur pays adoptif suffisent pour faire participer de façon significative le peuple abénaquis à l'histoire de la Rive-Sud.

À la fin du XVIII^e siècle, les Micmacs et les Malécites les supplanteront

démographiquement en raison de l'arrivée brutale des Loyalistes dans l'Est canadien. Les Abénaquis se sentiront alors heureux de pouvoir partager les bons moments de la période estivale avec les autres membres de la grande famille algonquienne. Ces migrations saisonnières permettent de nombreux échanges sociaux et culturels avec la population locale en pleine croissance. Ces contacts, enrichissants pour les uns et indésirables pour les autres, ne dépassent pas la fin du siècle, car nos politiques nationales ont encadré très vite les faits et gestes des premiers habitants.

Que reste-t-il de cette présence des Amérindiens sur la rive droite? En termes démographiques, leur poids est devenu très modeste. Au recensement de 1981, le Québec comptait 694 Abénaquis répartis dans les réserves d'Odanak et Bécancour, et 1235 Micmacs établis en Gaspésie. Quant aux Malécites, ils se sont volatilisés, car seulement 101 sont rattachés à la Bande de Viger, du nom de leur ancienne réserve près de Cacouna, mais ils vivent dispersés. Bien qu'ils ne soient plus très nombreux en soi québécois, nous savons maintenant qu'ils ont été longtemps en étroites relations avec nos ancêtres et notre environnement géographique. Ces Indiens nous ont légué des moyens d'adaptation à ce pays neuf, des techniques artisanales et un patrimoine culturel indéniable. Cet héritage ne mérite pas l'oubli, mais une redécouverte.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Georges-Émile Giguère, OEU-
VRES DE CHAMPLAIN, Vol. I.
Montréal, Éditions du Jour, 1973,
148.
2. J.A. Maurault, HISTOIRE DES
ABÉNAQUIS, DEPUIS 1605 JUS-
QU'À NOS JOURS, Sorel, La Ga-
zette de Sorel, 1866, 5.
3. Bernard Assiwini, HISTOIRE DES
INDIENS DU HAUT ET DU BAS
CANADA, Tome II. Montréal,
Léméac, 1973, 88.
4. Georges-Émile Giguère, op. cit.,
Vol. III, 233.
5. P. André Sévigny, LES ABÉNA-
QUIS: HABITAT ET MIGRATION
(17^e ET 18^e SIÈCLE). Montréal,
Bellarmin, Cahiers d'histoire des
jésuites, no 3, 1976, 92.
6. Ibid, 98.
7. À ce sujet, voir les écrits de Jo-
seph-Edmond Roy, Honorius Pro-
vost et Arthur Lefrançois.
8. Joseph-Edmond Roy, HISTOIRE
DE LA SEIGNEURIE DE LAUZON,
Vol. I. Lévis, Mercier et cie, 1897,
5.
9. COLLECTION DE MANUSCRITS
DE LA NOUVELLE-FRANCE, Vol.
II. Québec, Côté, 1884, 345.
10. Honorius Provost, LES ABÉNA-
QUIS SUR LA CHAUDIÈRE. Saint-
Joseph de Beauce, La Société his-
torique de la Chaudière, publica-
tion no. I, 1943, 8.
11. P. André Sévigny, op. cit., 123.
12. Joseph-Edmond Roy, op. cit., 393.
13. J.A. Maurault, op. cit., 176.
14. Ibid, 235.
15. Arthur Lefrançois, HISTOIRE DES
ÎLOTS ETCHEMIN, DES ORIGI-
NES À LA FIN DU RÉGIME FRAN-
ÇAIS. Thèse de licence en lettres
(Histoire), Université Laval, mai
1964, 28.
16. Joseph-Edmond Roy, op. cit., 399.
17. P. de Charlevoix, JOURNAL D'UN
VOYAGE DANS L'AMÉRIQUE, To-
me V. Paris, 1764, 178.
18. Joseph-Edmond Roy, op. cit., 395.
19. Affaires indiennes et du Nord, LES
INDIENS DU CANADA. Ottawa,
1973, 8.
20. J.A. Maurault, op. cit., 26.
21. Joseph-Edmond Roy, op. cit., 400.
22. LA HONTAN, VOYAGES EN AMÉ-
RIQUE SEPTENTRIONALE, pré-
sentation par Jacques Collin.
Montréal, L'Hexagone/Minerve,
coll. Balises, 78.
23. J.A. Maurault, op. cit., 249.
24. Joseph-Edmond Roy, op. cit., 401.
25. COLLECTION DE MANUSCRITS
DE LA NOUVELLE-FRANCE, Vol.
II, 468.
26. Joseph-Edmond Roy, op. cit., 403.
27. Ibid, 403.
28. Honorius Provost, op. cit., 10.
29. Ibid, 10.
30. Joseph-Edmond Roy, op. cit., 406.
31. Pierre Daviault, LE BARON DE
SAINT-CASTIN, CHEF ABÉNA-
QUIS. Montréal, Documents histo-
riques, A. C-F, 1939, 195.
32. J.A. Maurault, op. cit., 277.
33. Thomas-M. Charland, LES ABÉ-
NAQUIS D'ODANAK (1675-1937).
Montréal, Lévriers, 1964, 26.
34. P. de Charlevoix, op. cit., 178.
35. A.N.Q., greffe Chambalon, 14 jull-
let 1706.
36. Joseph-Edmond Roy, op. cit., 406.
37. Registres de la paroisse de Saint-
Nicolas, 1706.
38. Joseph-Edmond Roy, op. cit., 406.
39. Entrevue avec Monsieur Alyre De-
mers, le 24 août 1983.
40. Nouvelle appellation des Etche-
mins, donnée par les missionnai-
res à leur retour dans les environs
de la rivière Saint-Jean vers 1694.
41. Pierre Daviault, op. cit., 182.
42. P.A. Sévigny, op. cit., 209.
43. Honorius Provost, CHAUDIÈRE-
KENNEBEC, GRAND CHEMIN
SÉCULAIRE. Québec, Garneau,
1974, 81.
44. P. Marie-Antoine, O.F.M., ST-MI-
CHEL DE LA DURANTAYE, NO-
TES ET SOUVENIRS, 1678-1929.

- Québec, Charrier et Dugal, Ltée, 1929, 68.
45. Registres de Saint-Michel, le 6 mars 1746.
46. Philippe Aubert de Gaspé, *DIVERS*. Montréal, Beauchemin, 1893, 21-22.
47. *Ibid*, 22.
48. J.A. Maurault, *op. cit.*, 483.
49. Thomas-M. Charland, *op. cit.*, 117.
50. Affaires indiennes et du Nord, *op. cit.*, 33.
51. Alphonse Ouellet, *SAINT-DAVID-DE-L'AUBERIVIÈRE, CENTENAIRE, 1876-1976*. Corporation municipale de la ville de Saint-David, 1976, 20.
52. Joseph-Edmond Roy, *HISTOIRE DE LA SEIGNEURIE DE LAUZON*, Vol. III. Lévis, Mercier et cie, 1897, 306.
53. Les informations entre guillemets, qui suivent, proviennent des registres de Saint-Joseph-de-Pointe-Lévy.
54. Joseph-Edmond Roy, Vol. III, *op. cit.*, 306, 307.
55. *Ibid*, 308.
56. *Ibid*, 308.
57. *Ibid*, 308.
58. *ÉCHO MARITIME*, février 1945.
59. Georges A. Klinck, *LOUIS FRÉCHETTE, PROSATEUR*. Lévis, Le Quotidien, 1955, 127.

AUTRES SOURCES

Bjorklund, Karmal
THE INDIANS OF NORTHEASTERN AMERICA. New-York, Dod-Mead, 1969. 192 p.

Dionne, N.E.
LE PERE SÉBASTIEN RASLES, JÉSUI-TE, MISSIONNAIRE CHEZ LES ABÉNAQUIS. Mémoires de la Société royale du Canada, tome IX, 1903. 117-134.

Ferron Madeleine
LES BEAUCERONS, CES INSOU- MIS. Montréal, Hurtubise / H.M.H. 174 p.

Laviolette Guy
SAINT-MICHEL DE BELLECHASSE,

TROIS CENTS ANS D'HISTOIRE 1678-1978. Saint-Romuald, Éditions Etchemins, 1977. 230 p.

Morrisson Kenneth
THE PEOPLE OF THE DAWN: THE ABNAKI AND THEIR RELATIONS WITH NEW ENGLAND AND NEW FRANCE, 1600-1727. Maine's University, 1975. 489 p.

Sturtevant, C. Willtam
HANDBOOK OF NORTH AMERICAN INDIANS, vol 15, Northeast by Bruce G. Trtgger. Washington Smithsonian Institution, 1978. 924 p.